

DÉLIMITATION DE LA FRONTIÈRE ENTRE LA CÔTE D'IVOIRE ET LE GHANA (1890)

Gustave-Louis BINGER (1856-1936), chef de mission

Auteur de la [première liaison Bamako–Grand-Bassam](#).
[Premier gouverneur de la Côte-d'Ivoire](#) (10 mars 1893-25 février 1896).

AFFAIRES COLONIALES

Côte occidentale d'Afrique
(*Le Temps*, 19 mars 1890)

Le *Journal officiel* publie un rapport adressé au président de la République par le ministre des affaires étrangères et le ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, suivi d'un décret portant publication et approbation de l'arrangement signé à Paris, le 10 août 1889, entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de S. M. la reine du royaume-uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande.

Sans revenir sur cet arrangement, dont nous avons publié les grandes lignes d'après un *Blue book* distribué le mois dernier au Parlement anglais, nous croyons utile de reproduire les principaux passages du rapport :

.....
Le troisième article de l'arrangement est relatif à la délimitation des établissements français et anglais de la côte d'Or. L'Angleterre revendiquait sur cette partie de la côte les lagunes Tendo et Ahy, la rivière Tanouë et une partie considérable du pays d'Amatifou les territoires reliant la côte au Haut-Niger semblaient ainsi nous être fermés.

L'arrangement laisse à la France le libre usage des lagunes, ainsi que la possession de la rive droite de la rivière Tanouë jusqu'au point où elle cesse d'être navigable. Il nous garantit la possession des pays de l'intérieur liés à nous par des traités, et notamment des États de Kong, de Djimini, etc., où le capitaine Binger et M. [Treich-Laplène](#) ont planté le drapeau français.

.....
AFFAIRES COLONIALES
(*Le Temps*, 18 décembre 1891)

Le capitaine Binger part, le 25, de Marseille, sur le *Stamboul*, pour [Grand-Bassam](#) ¹. Il est chargé de la délimitation de la région du Bondoukou et remontera jusqu'à la rivière Volta, dont il a relevé une partie pendant son beau voyage d'exploration.

Son absence durera environ trois mois.

AFFAIRES COLONIALES
LA MISSION BINGER
(*Le Temps*, 25 décembre 1891)

Comme nous l'avons déjà annoncé, le capitaine Binger part demain pour la Guinée française ², à bord du *Stamboul*, de la Compagnie Fraissinet, qui le débarquera à Assinie avec les membres de sa mission.

Celle-ci se compose du docteur Crozat, médecin de la marine, très connu par son voyage dans le Soudan français, chez les Mossi ; du lieutenant d'infanterie Braulot, qui a servi sous les ordres de Binger au Soudan et qui revient du Dahomey, de M. Marcel Monnier, qui a fait un très beau voyage de l'océan Pacifique à l'océan Atlantique, à travers les Andes jusqu'au Para.

Le lieutenant Braulot sera chargé de la topographie ; le docteur Crozat, des études scientifiques ; le capitaine Binger se réserve les observations astronomiques ; M. Marcel Monnier s'occupera particulièrement de la photographie.

Le capitaine Binger est chargé d'opérer la délimitation du territoire français avec les possessions anglaises du pays des Achantis. Il se rendra par les lagunes Dehi et la rivière Tanne au village de Nougoua, à environ cinq journées de marche de la côte, où il rencontrera, du 1^{er} au 5 février, le capitaine Lamb [Lang], du Royal-Engineer, commissaire désigné par le gouvernement anglais.

La mission trouvera à Dakar un détachement de vingt tirailleurs sénégalais qui doivent lui servir d'escorte. Le commissaire anglais aura, de son côté, une escorte d'Haouassas. Des ordres ont été donnés pour réunir à Assinie tous les moyens de transport nécessaires à la mission française. Elle sera de retour en France dans le courant de l'été.

Pour leurs travaux, les deux missions longeront la frontière occidentale de l'Achanti, laissant le Bondoukou à la France, et atteindront la rivière Volta vers le quatrième degré de longitude ouest.

¹ En réalité pour Assinie, port à l'est de Grand-Bassam, voisin de la frontière avec le Ghana.

² Comprendre la Côte-d'Ivoire, laquelle ne fut créée par séparation d'avec la Guinée Conakry que le 10 mars 1893.

ASSINIE, POINT DE DÉPART

Un des hauts lieux de l'histoire de la Côte-d'Ivoire.

Ancienne rade foraine face à l'entrée de la rivière d'Assinie, constamment fréquentée par les vaisseaux hollandais, anglais et français pendant la traite des noirs et premier comptoir français fondé dans le pays.

À la suite de la guerre de 1870, la France évacua ses établissements d'Assinie et [Arthur Verdier](#) fut nommé résident de France. Il le resta jusqu'en 1889.

Les Anglais tentèrent de faire le blocus d'Assinie (1873). Sans succès.

En 1874, les Anglais recommencent, Arthur Verdier proteste ... mais il dut fermer ses établissements.

En 1882, Arthur Verdier entreprit la culture du café et fit prospector le pays qui contenait des mines d'or.

Jusqu'en 1892, les troubles fomentés en sous main par les Anglais persistèrent.

Cette année-la, un premier tracé d'une frontière franco-anglaise fut reconnu.

Assinie resta un centre important jusqu'en 1906. Puis vint le déclin face à d'autres sites mieux adaptés (Aboisso, Grand-Bassam)...

En 1942, des inondations détruisirent l'agglomération et obligèrent l'administration à transférer ses bureaux à Adiake.



[Coll. Jacques Bobée](#)

Assinie vers 1908. (Coll. générale Fortier, Dakar)



Coll. Jacques Bobée
Assinie vers 1908. (Coll. générale Fortier, Dakar)



Coll. Jacques Bobée
Assinie dans les années 1980 (coll. Maurice Ascani).

UN VOYAGE DE DÉLIMITATION
EN GUINÉE
(*Le Temps*, 8 mai 1892)

Le récit qu'on va lire relate, d'un tour agréable et d'une plume alerte — nos lecteurs en jugeront, du reste —, la première partie du voyage que la mission Binger accomplit pour délimiter les frontières de la Guinée française et du pays des Achantis. L'auteur, M. Marcel Monnier, qui accompagne la mission française, nous donne, sous une forme pittoresque, les renseignements et les observations topographiques qu'il a relevés.

Nous joignons à ce récit une carte où nous avons fait figurer, en raison des événements, le Dahomey et les pays du Soudan jusqu'à Say.

ASSINIE

Assinie (Côte occidentale d'Afrique),
11-28 janvier 1892.

La mission Binger, partie de Marseille le 25 décembre dernier, a pris terre en Guinée française après une belle traversée d'un peu moins de dix-sept jours. Le 11 janvier, à deux heures de l'après-midi, le *Stamboul*, en avance de quarante-huit heures sur la date fixée, mouillait en face d'Assinie, sur la Côte d'Ivoire, à quatre cents mètres de la plage.

De la mer, le premier aspect n'a rien de déplaisant. Parmi les touffes de cocotiers, le village aligne le long de la grève ses huttes de bambou aux toits de chaume. Quatre constructions élevées d'un étage (les factoreries) mettent dans le paysage la note européenne. Immédiatement en arrière du village, les eaux calmes de la lagune d'Aby miroitent entre les palmes grêles. Au premier plan, c'est la barre mugissante avec sa triple frange d'écume ; au fond du tableau, les eaux mortes, la paix des forêts inviolées.

La barre

Une grosse affaire, le débarquement, alors même que l'on a, comme nous, la chance de tomber sur ce qu'on appelle une belle barre. Assez improprement dénommée, par parenthèse, cette barre de la côte d'Afrique. Les véritables barres ne se rencontrent qu'aux embouchures de fleuves. Il s'agit ici du suprême et tumultueux soulèvement de la grande houle-du sud-ouest brusquement arrêtée dans son élan par des fonds bas. Toujours est-il qu'il rend l'atterrissage difficile, sinon périlleux pour peu que la mer soit forte. Même par le beau temps, on ne franchit pas sans une certaine émotion les trois énormes *rouleaux* qui déferlent sur ces interminables grèves.

L'équipage des baleinières se compose d'une douzaine de noirs *minas*, marinières consommés, munis de pagaies en forme de tridents. Ils rythment la manœuvre par un chant continu, sorte de choral en partie double, repris tour à tour par l'équipe de tribord et celle de bâbord. Le chœur ne manque pas d'une certaine harmonie, dans son improvisation hâtive. Les paroles varient, en effet, selon les circonstances, la qualité des personnes, le genre des marchandises. S'agit-il de passagers européens ? Le chant peut se traduire comme il suit : « Nous avons un blanc dans la barque il ne faut pas chavirer. » Et le chœur de s'écrier : « Non ! non ! Ça va bien, ça va bien !... »

Debout à l'arrière, armé d'un long aviron, le barreur accélère et modère l'allure, attentif tout à la fois aux mouvements du flot et à la mimique d'un camarade qui, de la plage, lui signale avec de grands gestes l'approche d'une lame propice. On attend ainsi, parfois pendant plusieurs minutes, laissant passer les vagues. Le moment favorable venu, au signal donné, les pagaies font rage, le chant va crescendo ; soulevée par un coup de houle, l'embarcation est lancée vers le rivage avec la rapidité d'une flèche : elle laboure profondément la vase et s'arrête oscillante, tandis que, invariablement, une

lame suprême la balaye. Cependant les noirs ont lancé à l'eau leurs pagaies, hissé le passager sur leurs épaules, et le déposent, plus ou moins trempé, sur le sable.

Les blancs à Assinie

Assinie ?... Une bande de terre large de trois cents mètres à peine, entre l'Océan et un bras du grand lac d'Aby. Un moutonnement de paillotes ; quatre maisons européennes : les factoreries Verdier, de la Rochelle, Swanzy et C^o, de Londres, et deux autres de moindre importance appartenant à des Américains.

La résidence de l'administrateur du territoire est plantée de l'autre côté de la lagune, à dix ou quinze minutes en barque, sur la lisière de la grande forêt. On l'appelle, je ne sais trop pourquoi, le « Blockhaus ». Ce n'est qu'une humble maisonnette, sans le plus petit appareil de défense, barrière ou palissade, et dont le chaume prendrait feu comme une allumette. L'installation est plus que modeste. C'est un pied-à-terre provisoire, un provisoire qui dure depuis trois ou quatre ans. La France, qui a pris possession de ce point du littoral en 1843 ou 1844, avait, en 1872, pour des raisons budgétaires, renoncé à y entretenir un poste. La réoccupation fut décidée du jour où les questions africaines prirent l'importance que l'on sait ; il serait à souhaiter qu'elle ne restât pas indéfiniment à l'état sommaire. L'interrègne a déjà été trop long ; notre influence sur l'indigène en a singulièrement souffert. Les vieillards seuls se souviennent de notre domination, parlent un peu le français. Le reste, en fait de langage civilisé, ne connaît que le jargon anglais de la côte, le bushman english des établissements britanniques. Toute la jeune génération nous échappe : c'est une conquête à faire. La campagne a déjà commencé, sous les auspices les plus favorables, au moyen de cette arme à très longue portée, l'école.

L'école, une spacieuse chaumière en bambou, se trouve à deux pas de la résidence. Elle est fréquentée par une trentaine de bambins du hameau de Mafia, situé sur la même rive de la lagune, en face d'Assinie. J'ai été vivement frappé de la physionomie éveillée et intelligente de la plupart de ces enfants, âgés de huit à douze ans. Le plus grand nombre parlent et écrivent assez correctement notre langue, savent suffisamment leurs quatre règles pour résoudre de petits problèmes d'utilité courante : la tenue des cahiers n'est pas inférieure à ce que l'on obtient des enfants du même âge dans la plupart des écoles primaires d'Europe. Ce résultat remarquable est dû en entier aux efforts et à la patience de l'excellent instituteur colonial, M. Jeandheure [Jeand'heurs].

Les autres fonctionnaires sont : un brigadier des douanes et ses quatre subordonnés. À voir leur gîte, on ne se douterait guère qu'entre les mains de ces pauvres gens passent, chaque année, d'assez grosses sommes. Sur la plage, une paillote vulgaire entre les paillotes, telle est la douane d'Assinie. Pour tout mobilier, un lit de camp à l'usage du chef. Le reste de la brigade repose à terre sur des nattes ; une vieille malle, renfermant pêle-mêle les registres et les espèces, sert d'archives et de coffre-fort. Lorsqu'on songe aux conditions climatériques de ces contrées, à la nécessité, pour l'Européen contraint d'y faire un séjour prolongé, de s'entourer du minimum de confort prescrit par les lois les plus élémentaires de l'hygiène, la situation semble inouïe. Sans parler des devoirs de l'État envers de modestes serviteurs chargés de le représenter sous le plus inhospitalier peut-être des climats, prétend-on relever, aux yeux de l'indigène, le prestige des autorités en les installant de façon aussi pitoyable ? Elles n'ont à leur disposition ni canot à vapeur, ni baleinière. L'administrateur veut-il entreprendre une tournée dans les nombreux villages qui bordent la lagune ? Il lui-faut emprunter l'embarcation d'une factorerie. Le noir, si léger soit-il, ne manquera pas d'observer tout cela : il réservera nécessairement ses respectueux hommages aux trafiquants bien logés et bien équipés ; ses sentiments, à l'égard de fonctionnaires dépourvus de tout, friseront l'indifférence, pour ne pas dire le dédain.

Par bonheur, la visite de deux inspecteurs des colonies actuellement en tournée sur cette côte va permettre à l'administration métropolitaine d'être informée exactement de la situation précaire où végète ici son personnel. Nul doute que des mesures ne soient prises pour y remédier à bref délai. Ce ne sera que justice. La France, qui a quelques colonies coûteuses, doit au moins appliquer, à celles de ses possessions dont le budget se solde par de sérieux bénéfices, une part de leurs revenus. Sait-on à quel chiffre se sont élevés les droits perçus par la seule douane d'Assinie pendant le dernier exercice ? À cent quarante-quatre mille francs. Le total des dépenses, largement comptées, n'atteint pas quarante mille. La marge est plus que suffisante, ce me semble, pour que l'on consacre quelques milliers de francs aux améliorations les plus urgentes. Ce serait là de la politique coloniale intelligente s'il en fut. Le grain ne tomberait pas sur un sol ingrat. Le trafic avec l'intérieur, insignifiant il y a quelques années, se développe à miracle. Depuis le grand voyage du capitaine Binger, du Soudan au golfe de Guinée par Kong et le Mossi, les relations entre ces contrées et le littoral ont pris une importance chaque jour croissante. Deux compagnies de navigation françaises, trois lignes anglaises, deux allemandes desservent, à l'heure actuelle, les principaux points de cette côte où n'apparaissaient naguère que les bâtiments à voile des factoreries.

La population blanche d'Assinie compte en tout dix personnes. Notre arrivée équivaut à une invasion. Aussi, aucune maison ne pouvant nous héberger tous les cinq, avons-nous été recueillis un peu partout. Le capitaine Binger et le docteur Crozat logent chez l'administrateur. MM. les lieutenants Graulot et Gay, ce dernier commandant le détachement de vingt tirailleurs sénégalais que nous avons embarqués à Dakar, ont pris quartier à la factorerie française. Les tirailleurs ont installé leur campement sous les cocotiers ; ils aident au transport, au déballage des nombreux colis et, le soir venu, organisent une courte séance musicale et chorégraphique où quelque caisse de fer-blanc défoncée tient lieu de tam-tam. À neuf heures, le clairon sonne le repos ; le camp s'endort. Pour moi, j'ai élu domicile à la factorerie anglaise dont l'agent, M. Price, m'a fait le plus cordial accueil.

La population indigène, difficile à dénombrer exactement, peut s'élever à quatre mille âmes environ. Le chiffre respectif des représentants des deux races est singulièrement suggestif. La situation de cette poignée d'Européens, vivant en sécurité au milieu de quatre mille noirs, en dit long sur le caractère des fils de Cham et la malléabilité de l'âme moricaude.

Les bagages de la mission — près de deux cent caisses ou ballots — ont été emmagasinés à la factorerie Verdier. Rien ou presque rien n'a souffert du débarquement. Mais il s'agit de déballer, passer en revue et réempaqueter tout cela par charges de vingt-cinq kilogr., ce qui n'est point un jeu.

Combien de temps resterons-nous ici ? Dieu le sait. Tout dépend des mouvements des commissaires anglais. Peut-être sont-ils encore à quelques cent milles d'ici, sur la Côte d'Or. Un messenger, envoyé aux informations à Axim, poste britannique, ne sera pas de retour avant quatre ou cinq jours. Enfin, il nous faudra engager soixante ou quatre-vingt porteurs et, à cet effet, nous rendre à Krinjabo auprès du protégé de la France, le roi Akassimadou, pour lui demander des hommes. Le voyage exigera au moins trois jours, quoique la distance ne soit pas considérable et qu'on la franchisse en quatre heures avec une embarcation à vapeur. Mais il faut compter avec les lenteurs du cérémonial indigène et les palabres interminables. De toutes façons, je ne crois pas qu'il nous soit possible de partir pour l'intérieur avant la fin du mois.

Le climat

Bien que le thermomètre ne descende guère au-dessous de 30°, même la nuit, la brise de mer rend la température supportable. Nous sommes dans la saison sèche, ce dont, de prime abord, on ne se douterait guère, à voir l'état presque continuellement brumeux du ciel. Cette atmosphère chargée de vapeurs semble être la caractéristique

de cette partie du littoral africain. Elle contraste avec les journées lumineuses que l'on rencontre habituellement sous les tropiques. Le changement a lieu, presque soudain, à partir de Dakar. Il semble qu'un triple voile de gaze disperse les rayons solaires. Les couches de brumes s'épaississent à mesure que l'astre décline. Adieu les nuits limpides, la splendeur du firmament constellé. Dans le cercle de plus en plus réduit de l'horizon, de rares étoiles apparaissent çà et là comme des nébuleuses. C'est, dans la chaleur croissante, l'aspect embrumé des mers septentrionales.

La saison, au demeurant, est de beaucoup la moins malsaine de l'année, du moins pour l'Européen. Les périodes de transition, les premières grandes pluies, le retour de la sécheresse dégageant des miasmes telluriques l'éprouvent davantage. Le mal qui semble dominer actuellement sur tout le littoral, frappant indistinctement blanc et noir, mais s'attaquant de préférence aux indigènes, ne serait autre qu'une affection dont chacun a, plus ou moins, souffert en Europe, l'influenza, destinée à s'acclimater sous toutes les latitudes. Elle aurait, me dit-on, fait, en moins d'un mois, dans le seul village d'Assinie, une dizaine de victimes. Ces deuils récents sont attestés par le bruit que l'on mène en certaines cases, coups de feu, lamentations infinies suraiguës, en l'honneur du défunt. Ce vacarme a lieu généralement la nuit. Après une très courte accalmie, il reprend de plus belle longtemps avant l'aube. C'est là l'un des moindres inconvénients de l'existence à proximité d'un village nègre.

Si le climat mérite, à plus d'un titre, sa détestable réputation, il y a cependant lieu de s'étonner que la mortalité n'atteigne pas un chiffre plus élevé lorsqu'on songe aux conditions dans lesquelles vit l'indigène. Ce village a tout ce qu'il faut pour être un véritable foyer d'infection. Dans des cases de dix pieds carrés s'entassent cinq ou six personnes, parfois davantage, dormant sur le sol. Enfin, et surtout, le mode de sépulture, l'usage qui consiste à enterrer le mort sinon dans sa case, du moins tout près du village, dans la brousse, presque à fleur de terre, devrait contribuer à multiplier singulièrement les causes d'épidémie. Je me demande si, dans des conditions identiques, la vie serait sensiblement moins précaire en Europe qu'à la Côte d'Ivoire.

La population locale fournit peu ou point de travailleurs aux factoreries. Sur une centaine d'individus employés comme portefaix, marinières, etc., les deux tiers au moins proviennent de la côte de Krou. Ces indigènes, désignés vulgairement sous le nom de Krou-boys [Kroumen], race active et laborieuse, font à eux seuls toute la besogne du littoral depuis les Rivières du Sud jusqu'au Gabon.

Le commerce

Le commerce des factoreries consiste principalement en cotonnade imprimée de fabrication anglaise, poudre, fusils à pierre, bougie, pétrole. Le gin, le tafia, des spiritueux extraordinaires dont les étiquettes flamboyantes arborent impudemment les noms de Jamaïque et de Cognac — le tout vendu aux traitants noirs de l'intérieur à raison de 25 à 30 shillings les vingt bouteilles — complètent la liste des articles d'importation. Le savon n'y figure que dans une proportion négligeable. Non que l'indigène fasse fi des soins de propreté : il prend son bain tous les jours, plutôt deux fois qu'une. Mais les droits d'entrée, assez élevés, puisqu'ils atteignent 40 centimes la barre, l'ont décidé à s'approvisionner ailleurs, aux établissements voisins de la Côte d'Or, territoire anglais où l'article pénètre en franchise.

Le prix de ces diverses denrées est acquitté par les traitants en [poudre d'or, la seule monnaie courante](#). Les factoreries l'encaissent à raison de 72 shillings (90 francs) l'once, et en expédient chaque année en Europe, du seul établissement d'Assinie, pour une valeur de 5.000 livres sterling en moyenne.

Le principal article d'exportation est l'acajou, à destination de Liverpool ou de Londres. Par les rivières et la lagune, les trains de bois amènent par an environ 2.000 troncs d'arbre cubant, l'un dans l'autre, de 30 à 35 pieds, mesure anglaise. Le territoire exporte en outre une quantité — très minime — de caoutchouc, de qualité très

inférieure à celui du Para. Les noirs le préparent fort mal, à supposer qu'ils n'y mélangent pas, pour augmenter le poids, des matières étrangères, de la terre, du sable, des bananes pilées, etc., etc. Quant à l'huile de palme et aux arachides, je n'en parle que pour mémoire : le centre d'exportation est Grand-Bassam.

Une plantation caféière

Mais il y a ici quelque chose de plus intéressant que le commerce ordinaire des factoreries, l'éternel trafic d'alcools frelatés, d'armes de pacotille et d'indiennes à ramages, Il s'agit d'une très importante exploitation agricole, la [plantation caféière d'Élima](#), créée il y a moins de dix ans par la maison Verdier. C'est le premier essai de ce genre tenté sur nos possessions de la côte. L'épreuve, malgré les tâtonnements inévitables du début et les difficultés relatives à la main-d'œuvre, semble concluante.

Élima est situé à dix milles environ d'Assinie sur la rive nord du lac d'Aby. Nous y avons fait escale en nous rendant à Krinjabo.

Le 18, à deux heures de l'après-midi, une chaloupe à vapeur, l'*Evelyn*, obligeamment mise à la disposition de la mission par le représentant de la maison Swanzy, M. Price, levait l'ancre, remorquant un canot et une baleinière. Dans cette dernière avait pris place l'escorte de tirailleurs sénégalais destinée à relever, aux yeux du roi Akassimadou l'éclat de notre visite. Un peu avant quatre heures, la flottille mouillait dans la jolie baie d'Élima où les agents de M. Verdier nous réservaient l'hospitalité la plus cordiale.

Le relief de la rive est assez accusé en cet endroit. À quelques pas du débarcadère, les cases des travailleurs noirs pointent parmi les touffes de bananiers. Tout près sont les grands séchoirs dallés, les bassins de lavage, les hangars des machines à dépulper et à décortiquer. Au delà, le terrain s'escarpe et, par une pente assez raide, on atteint la maison d'habitation, située à une trentaine de mètres au-dessus du lac. De la véranda, le coup d'œil est enchanteur. À nos pieds s'arrondit la baie profondément échancrée, avec son amphithéâtre de forêts vierges projetant leur ombre sur les eaux ; vers le sud, dans une buée lumineuse, les contours indécis, flottants, des grandes îles étalées entre le haut lac et Assinie ; au couchant le mont Rouge éminence isolée dont l'attitude n'atteint pas cent mètres, détache son arête régulière comme une falaise sur cet océan de verdure.

La superficie du défrichement est de 113 hectares. La plantation ne compte pas moins de 300.000 caféiers aujourd'hui en plein rapport. Les premiers plants ont été importés de Liberia. Actuellement, la récolte commence et s'annonce fort belle ; la plupart des branches fléchissent sous le poids des baies roses. Avec un sol aussi favorable à ce genre de culture, la moyenne de production ne devrait pas être inférieure à celle que l'on obtient au Brésil, à Java, dans l'Amérique centrale, où le rapport de chaque sujet varie, suivant les années, de deux à trois kilogrammes. Dans ces conditions, le domaine d'Élima, bien que de création toute récente, pourrait exporter annuellement de deux à trois cents tonnes de café. Le chiffre se passe de commentaires.

Par malheur, la main-d'œuvre fait défaut. Pour retirer de la plantation tout ce qu'elle peut donner, il faudrait tripler, sinon quadrupler, le nombre des travailleurs. Or, les indigènes de Krinjabo et des environs comptent parmi les moins laborieux du littoral. On a grand'peine à les embaucher et la quantité de travail fourni est bien mince ; c'est tout au plus si l'on parvient à rentrer en temps utile un tiers de la récolte. En outre, aux mains de pareilles gens, la cueillette équivaut trop souvent à un cyclone. On ne compte pas toutes les branches arrachées, brisées par cette horde indisciplinée et insouciante, pressée de terminer sa tâche. À cet égard, une réforme s'impose. Il semble que, vu l'impossibilité de se procurer sur place la main-d'œuvre suffisante, le plus simple serait de l'emprunter aux contrées voisines et de recourir, notamment, aux indigènes de Krou, toujours en quête de travail.

Quoi qu'il en soit, Élima fait le plus grand honneur à ses fondateurs. Si parfois l'esprit d'entreprise fait défaut à nos compatriotes, si trop souvent nos colonies n'ont été qu'un champ d'action ouvert à l'initiative étrangère, il est consolant de constater qu'ici, le sérieux effort, la tentative hardie émanent d'un Français. L'œuvre, quoique incomplète encore, est dès à présent un exemple à retenir, en même temps qu'une réponse péremptoire à ceux qui déniaient à notre race les qualités nécessaires pour mettre en valeur son empire colonial.

La rivière Bia

Le 19, de grand matin, nous repartons. En une heure et demie, nous arrivons à l'extrémité du lac, à l'embouchure de la rivière Bia. Les eaux sont trop basses pour qu'une embarcation calant un mètre puisse franchir la barre. Abandonnant la chaloupe à vapeur, nous nous casons tant bien que mal dans les canots, et poursuivons notre voyage à la pagaie. La rivière est large d'une quarantaine de mètres, le courant presque imperceptible. Sur les deux rives, la futaie géante, serrée, le fouillis des palmes, des lianes : un double rempart d'un vert uniforme. Le regard, d'abord séduit par la végétation puissante, par la magnificence des feuillages, se lasse bientôt de ce décor immuable. Une mélancolie profonde pèse sur ces solitudes, un grand silence. De loin en loin, seulement, les ébats d'un plongeon, le ronflement d'un caïman, un vol criard de perroquets ou le craquement d'un tronc qui s'effondre. À de rares intervalles, quelques huttes de pêcheurs, par groupes de trois ou quatre ; des filets qui sèchent, des enfants nus courant sur la berge ; une femme aux mamelles pendantes, occupée à piler des bananes, son dernier né en croupe, ficelé dans le pagne, la tête ballante du marmot ponctuant chaque coup du pilon maternel ; un bonhomme, qui démarre sa pirogue et pique droit sur nous pour nous proposer, avec des gestes engageants, le vin de palme fraîchement préparé. Puis la rivière décrit un coude, le rideau de verdure retombe, la case et ses hôtes disparaissent.

À mesure que le soleil monte, la paix se fait plus grande encore dans les bois, sur l'eau sombre, inquiétante, avec de larges taches huileuses traînant à la surface.

Le roi Akassimadou

Deux heures de cette navigation monotone et nous voici à hauteur de Krinjabo. Le village est à un kilomètre de la rivière. Au bord de la crique où nous prenions terre, une vingtaine d'individus attendaient : l'un d'eux faisait flotter au bout d'une perche les couleurs françaises. Il y avait là plusieurs chefs et l'un des porte-cannes du roi : son équipement se composait d'un bâton de bedeau à pommeau doré et d'un képi de colonel. Les salutations rapidement échangées, nous nous acheminions, en file indienne, vers la capitale.

Le roi, qui veut bien faire les choses, nous a logés chez lui. Non pas dans son palais — Akassimadou, monarque ennemi du faste, n'a point de palais — mais dans un local spécialement destiné aux blancs de passage à Krinjabo. L'idée est large, le local étroit. C'est une bâtisse construite sur le modèle des factoreries, mais de dimensions beaucoup plus restreintes. Imaginez une sorte de caisson reposant sur un soubassement en pisé haut de trois mètres. L'intérieur est divisé en quatre compartiments. Dans chacune des pièces, deux personnes peuvent tenir sans être trop mal à l'aise ; à trois, c'est un encombrement ; à quatre, une cohue. Une échelle de meunier donne accès à la galerie couverte qui fait le tour de l'édifice.

À peine installé, nous nous rendons chez le roi, au débotté. Simple affaire de politesse ; le véritable palabre n'aura lieu que dans la journée. Pour le moment, il n'est nullement question du motif de notre visite. Des compliments de bienvenue, une enquête sommaire sur les santés réciproques, rien de plus. « Tu vas bien !... Moi aussi. J'en suis charmé... » Et l'on se sépare.

Le roi est infiniment moins bien logé que bon nombre de ses sujets. La case est exigüe, disjointe, branlante ; le chaume de palmes a connu des jours meilleurs. Tout à côté se trouve un appentis en bambou, de quelques pieds carrés, fermé sur trois côtés. C'est là qu'ont lieu les réceptions. Le prince est d'apparence très valétudinaire. Il est affligé d'une paralysie partielle ; sa faiblesse est telle qu'il ne s'exprime qu'à voix très basse ; mais peut-être ne faut-il voir, dans ce susurrement, qu'une attitude, le désir d'être compris au simple mouvement des lèvres. Akassimadou doit avoir dépassé la soixantaine, un âge avancé pour un noir. Il avait revêtu, pour la circonstance, un costume d'ordre composite : tunique d'administrateur colonial et bicorne de général avec plumet tricolore ; un long pagne dissimulait ses jambes impotentes.

Un palabre

Au palabre du soir, l'assemblée était nombreuse : la plupart des chefs y assistaient. L'étroite cour était bondée de spectateurs, foule curieuse et bruyante où chacun disait son mot, commentant en toute liberté les paroles de hauts personnages, à tel point qu'à mainte reprise des « Chut ! » énergiques partaient du groupe où siégeaient le roi et ses conseillers. Le sans-gêne de ces réunions à la fois royales et populaires éclaire d'un jour singulier les relations entre gouvernants et gouvernés. En réalité, le pouvoir du monarque est loin d'être absolu. Celui-ci doit compter non seulement avec l'avis des principaux chefs, mais encore avec ce qu'on appellerait chez nous l'opinion publique. C'est une façon de discuter quasi familiale, rappelant par plus d'un côté ce que devaient être, aux temps primitifs de notre histoire, les conseils orageux tenus en plein air devant la multitude, entre les feudataires, la soldatesque turbulente et le chef élevé sur le pavois.

Par moments, le cercle qui nous presse se resserre au point que nous avons peine à respirer et qu'il est urgent d'enjoindre aux curieux de se tenir à distance plus convenable. On obéit de bonne grâce, mais, presque aussitôt, le mouvement enveloppant recommence ; insensiblement la quintuple rangée de têtes crépues se rapproche.

Le roi, cette fois, nous reçoit étendu sur un lit de repos ; il a dépouillé la tunique à boutons dorés et le chapeau à plumes. Son pagne négligemment noué laisse à découvert le torse et la poitrine. Un bébé de trois ans, absolument nu, prend ses ébats auprès du vieillard, tandis qu'une de ses femmes, debout près de la couchette, écarte les moustiques à grands coups de son éventail de palmes.

L'entretien s'est prolongé plus d'une heure. Le capitaine Binger a expliqué au roi le but de la mission, faisant valoir tout l'intérêt qu'il y avait pour Akassimadou à ce qu'une ligne de démarcation définitive fût tracée entre son territoire et le protectorat anglais de la Côte d'Or.

Aucune mesure n'était plus avantageuse pour éviter dans l'avenir de regrettables malentendus, des difficultés sans cesse renaissantes, des démêlés de chef à chef, de village à village, parmi les populations vivant sur la frontière.

Akassimadou a compris cela, ou a paru le comprendre. Aussi a-t-il accueilli sans sourciller la conclusion du discours, la demande d'un contingent indispensable de quatre-vingts porteurs et de vingt pirogues : les porteurs iront par la voie de terre, nous attendre à Nougoua, où nous devons nous rendre en remontant le cours sinueux de la rivière Tanoé. Porteurs et bateliers ont été promis séance tenante : des messagers allaient être immédiatement expédiés dans les villages pour rassembler les hommes et les embarcations. Sur cette bonne promesse, nous levons la séance, non sans avoir reçu les remerciements du roi pour les cadeaux qu'on lui a fait remettre dans l'intervalle des deux palabres : couvertures bariolées, pagnes de soie pour ses femmes, un revolver et cent cartouches, un fusil à pierre richement ciselé, etc.

En même temps que ces présents, nous lui avons, pour obéir à l'étiquette, envoyé une portion de chacun des mets composant notre déjeuner. En retour, de la maison

royale nous arrivait un nombre respectable d'écuelles de *fouto*, plat national, ragoût des plus pimentés, flanqué de pains de banane et de manioc. Pendant une heure, les serveurs des deux sexes n'ont cessé de faire la navette. Chez nous, c'était une vraie procession. Aux gens du roi venait s'ajouter la domesticité de la princesse Elua. Ladite dame est la plus haute personnalité du royaume après Sa Majesté. Nièce du défunt roi Amatifou, en vertu des lois d'accession au trône conférant ici l'hérédité non en ligne directe, mais collatérale, elle était appelée à doter le pays d'un prince royal. Mais les fétiches n'ont point béni sa couche, et le pouvoir est passé à une dynastie nouvelle. Elua approche de la trentaine, si elle n'en a déjà doublé le cap. Cette constatation me dispense de tout détail plastique. Ce n'est point, en effet, en pays noir qu'un Balzac eût jamais songé à célébrer la femme de trente ans. Je reconnais cependant qu'à une époque indéterminée, la princesse a dû être assez jolie. Elle a les traits fins, des yeux pétillants de malice et — chose rare chez ses compatriotes — des pieds d'enfant.

En dépit des promesses du roi, nous avons jugé prudent de prolonger de vingt-quatre heures notre séjour, ne fût-ce que pour nous assurer si les actes répondaient aux paroles et si les messagers avaient été réellement expédiés.

Krinjabo

Quarante-huit heures, c'est plus qu'il n'en faut pour connaître son Krinjabo sur le bout du doigt. Cette capitale — un grand village — peut avoir cinq à six mille habitants. L'aspect en serait presque séduisant pour peu que l'on déblayât les maisons en ruines dont les monceaux de terre et de paille pourrie font piteuse mine auprès des constructions neuves. Celles-ci, généralement flanquées d'un enclos de bananiers, sont tenues avec une propreté inattendue. Le sol battu est soigneusement balayé chaque matin. Sur une cour carrée s'ouvrent des chambres garnies de nattes et protégées du soleil et de la pluie par un avant-toit très surbaissé. Au centre de la cour, une petite cage en treillis. C'est la case du fétiche. Elle renferme quantité d'objets hétéroclites ossements, écuelles brisées, bouteilles cassées, que sais-je encore ? En quoi ce bric-à-brac possède une salutaire influence sur la demeure et le propriétaire, c'est ce qu'il serait malaisé de définir. Le noir lui-même paraît n'avoir là-dessus que des idées assez vagues. Aux questions qui lui seront posées à ce sujet, il restera bouche bée, non par réserve calculée, mais parce que, pour lui, le fait n'a pas besoin d'explication. C'est « fétiche », et voilà tout.

La plupart des habitations sont, à l'intérieur, revêtues à hauteur d'homme d'un badigeon obtenu en broyant une argile dont les gisements sont à peu de distance, sur la berge de la rivière Bia. La couleur, identique au rouge pompéien, provoque chez le visiteur de la maison barbare comme une hallucination, d'un classicisme incohérent : Pompéi restauré par les nègres.

De promenade aux alentours il n'est pas question ; le village est bloqué par les bois. On n'y accède que par la rivière. Aussi, dans les visites aux chefs, s'est-on efforcé de leur faire comprendre combien cet isolement était préjudiciable à leurs intérêts. Une route — il va sans dire que route signifie ici sentier taillé dans la forêt — qui relierait Krinjabo à l'intérieur, détournerait vers cette localité une partie du commerce qui se fait actuellement avec la côte par la rivière Tanoé ou par le protectorat anglais de la Côte d'Or. Les chefs sont tombés d'accord que rien n'était plus vrai : ils ont promis d'y songer. Mais c'est ici la terre des longues songeries.

Trois de ces dignitaires, les chefs Kabranka, Azémia et Assankou, ont été désignés par le roi pour accompagner la mission et la renseigner au besoin sur la nationalité de tel ou tel village de la frontière. Cette délégation ne marche qu'à son corps défendant. C'est même devant la difficulté de déterminer l'un d'eux à quitter, pour quelques semaines, ses pénates qu'Akassimadou, afin de trancher le différend, les a désignés tous les trois. Ils ont, du reste, gaiement pris leur parti de ce déplacement forcé.

Quelques menus cadeaux, couvertures, pistolets, etc., leur ont mis du baume dans l'âme.

Si la promenade offre peu de ressources, en revanche, on passe volontiers des heures à contempler la délicieuse inactivité du populaire. Seules les femmes se livrent à quelque occupation suivie, puiser de l'eau, faire la cuisine. Les hommes se prélassent des journées entières dans de vastes hangars garnis sur trois côtés d'une large banquette en bambou. On jase un peu, on dort beaucoup. Il y a dans le village deux de ces centres de réunion. C'est le club, le cercle, cercle ouvert s'il en fut, et dont la simplicité n'exclut pas l'agrément. Toutes les mines sont épanouies. Ce que ces gens-là se moquent de l'équilibre européen et du cours de la rente !

Akassimadou m'a demandé de faire sa photographie, ajoutant qu'il allait se préparer sans retard. La toilette se prolongeant outre mesure, j'ai envoyé au roi un messenger pour le prier de vouloir bien se hâter, attendu que le temps menaçait et que le soleil allait disparaître. Le roi a répondu qu'il serait prêt bientôt et que « le soleil ne passerait pas ». Sur cette réplique à la Louis XIV, le groupe s'est installé, composé de toute la maisonnée royale, grands et petits. Et « le soleil n'a point passé ».

Près de la case du roi est l'habitation des femmes dont, par la même occasion, j'ai pris un cliché. On y entre, d'ailleurs, comme au moulin. C'est un quadrilatère sur lequel, comme la cellule d'un cloître, s'ouvrent d'étroites logettes. Beaucoup de ces darnes ne sont plus de la prime jeunesse. Bon nombre vaquent à des travaux domestiques comme de simples mortelles. Celles-ci sont parvenues à l'âge douloureux où, suivant un usage assez fréquent chez les peuplades polygames, madame passe du rang enviable de favorite au grade moins ambitionné de cuisinière.

Un « Vocero »

Si les jours passent relativement vite, les nuits sont plutôt longues. Celui qui a dit qu'une mauvaise nuit est bientôt passée était certainement un farceur : comme les années de campagne, les heures d'insomnie comptent double. Or, il nous a été, deux nuits durant, presque impossible de fermer l'œil. Dans une maison voisine, il y avait un mort : les lamentations tapageuses n'ont pas cessé de quarante-huit heures, l'espace compris entre le coucher du soleil et son lever restant spécialement affecté aux pétards et à la mousqueterie. J'ai suivi un matin la foule qui pénétrait dans la demeure mortuaire. Chacun apportait son offrande, des fruits, des écuelles de fouto. Tout cela était déposé devant la bière, près de laquelle on avait rassemblé les ustensiles qui servaient au défunt, ses colliers, bracelets, fétiches, calebasses, et jusqu'à sa seringue, l'instrument de Molière, les infusions pimentées, jouant un rôle prépondérant dans la vie du noir. Autour du cercueil creusé dans un tronc d'arbre et recouvert d'un pagne, deux pleureuses se roulaient avec des cris horribles ; les assistants accompagnaient ces lamentations d'un marmottement nasillard rappelant le ronronnement de bonnes femmes expédiant leurs litanies.

26 janvier. Le 21, nous quitions Krinjabo pour rentrer le jour même à Assinie. Un message des commissaires anglais nous fait savoir qu'ils arriveront le 29 à Afforénou, Ce village, appelé aussi New-Town, est situé en territoire anglais, à 15 milles environ d'Assinie. Nous ferons en sorte de nous y trouver à cette date, peut-être même auparavant, bien que les piroguiers promis par Akassimadou ne soient pas encore signalés. On les attend dans la soirée.

Le départ est fixé à après-demain, 28. La véritable délimitation entre les zones d'influence française et anglaise ne commencera en réalité qu'à Nougoua, la ligne frontière étant figurée jusque-là par la rivière Tanoé. À partir de Nougoua, nous ne devons plus compter que sur nos jambes. Ce seront les longues marches à travers la brousse, les campements dans la forêt, le lent acheminement vers les pays de Bondoukou et de Kong, vers cet intérieur hier encore si mystérieux, demain peut-être le plus grand marché de l'Afrique occidentale.

NOUGOUA

Village de Nougoua sur la rivière Tanoé,
8 février 1892.

Depuis ma lettre par laquelle je vous mettais au courant de nos derniers préparatifs et de nos allées et venues aux environs d'Assinie, nous avons fait un peu de chemin — pas assez au gré de notre impatience. Nous avons hâte, en effet, de mettre entre nous et le littoral une dizaine d'étapes. Jusque-là, notre marche sera plus ou moins retardée par le fait des porteurs ; tant qu'ils seront à proximité de leurs villages, il ne faut pas leur demander de fournir un effort régulier. Les traîneurs seront nombreux et on aura fort affaire de maintenir un peu d'ordre et de cohésion dans la colonne.

Pour le moment, nous voici campés sous un bouquet de bambous, à Nougoua. Nos pirogues y ont accosté le 3, à la nuit tombante, après trois journées d'une navigation des plus laborieuses..

Le Tanoé

Je ne sais guère de cours d'eau plus tortueux que le Tanoé. Bien que la distance qui nous sépare de la côte soit tout au plus de 60 à 70 kilomètres à vol d'oiseau, le trajet, calculé seulement depuis la lagune de Tendo, peut être évalué au double. Ajoutez à cela les innombrables obstacles créés par les arbres morts échoués un peu partout et qui, sur certains points, barrent presque complètement la rivière. Il est telle de ces palissades dont le passage exige plus d'une heure. Il semble que l'embarcation, aux prises avec les branches enchevêtrées, soit une mouche qui se débat dans une toile d'araignée. Parfois l'écueil, dissimulé entre deux eaux, ou pointant à peine à la surface, présente de sérieux dangers, surtout aux approches de la nuit ou dans la brume opaque du matin.

Le Tanoé, malgré l'exubérante végétation de ses rives, est d'une tristesse infinie. Aucune trouée dans la forêt, pas un défrichement, pas un village. Deux ou trois fois seulement, au cours d'une longue journée, apparaît un groupe de huttes à demi effondrées presque enfouies sous la brousse. D'habitant, pas trace. Ces paillotes ne sont occupées qu'à de certaines époques de l'année, par des pêcheurs. Les villages se trouvent, pour la plupart, à des distances considérables de la rivière : les points indiqués sur la carte comme lieux habités ne représentent, en réalité, que des débarcadères pour les pirogues. Les seules localités occupées de façon permanente sont les hameaux de Gourougourou et d'Ellubo, sur la rive gauche, et Nougoua, sur la rive droite.

Les ennuis de cette navigation monotone ont été doublés pour nous, à la suite d'une erreur de nos piroguiers. Les deux embarcations de tête, où se trouvaient les effets de campement, manquèrent le point fixé pour la première halte et, au lieu de s'arrêter quand l'erreur fut reconnue, poursuivirent leur route pendant une partie de la nuit. Nous ne devions les rejoindre que quarante-huit heures plus tard, après avoir été contraints de camper deux nuits de suite, sans tentes et sans couchettes, dormant sur la berge, sur un lit de feuilles recouvert d'un prélat. Par bonheur, nous avons du thé et quelques boîtes de conserves ; heureusement aussi, le temps s'est maintenu au beau. La pluie nous eût mis dans une situation assez précaire.

Les commissaires anglais

À Nougoua, nous avons été rejoints par les commissaires anglais : MM. les capitaines Lang, de Boisragon (ce dernier issu de famille française émigrée après l'Édit de Nantes), et M. le docteur Mallet.

C'est ici que le véritable travail de délimitation entre les zones d'influence française et anglaise doit commencer. En effet, depuis le littoral jusqu'à Nougoua, la frontière est

nettement tracée par la rive sud de la lagune de Tendo et le cours du Tanoé, la France gardant la rive droite et l'Angleterre la rive gauche. Nougoua se trouvant sur la rive française, il ne semble pas douteux que ce village doive nous appartenir. C'est, aux termes mêmes de la convention, à partir de cette localité que la frontière reste à tracer. Tel ne paraît pas être pourtant l'opinion du commissaire anglais, qui réclame aussi Nougoua. Ce serait une enclave sur notre territoire, attendu que nous possédons encore, sur la même rive, plusieurs autres villages en amont de celui-ci. Rien d'ailleurs, pas plus dans les termes que dans l'esprit de la convention intervenue entre les deux gouvernements, ne justifie cette prétention.

La possession d'un hameau de 200 âmes serait, en soi, de peu d'importance. Mais Nougoua est le point de départ de plusieurs chemins vers l'intérieur ; un sentier le relie directement à Krinjabo. Enfin, c'est le point extrême ou peu s'en faut de la navigation sur le Tanoé. À ces divers titres, sa valeur est incontestable. Le commissaire anglais, à l'appui de son dire, n'invoque d'autre argument sinon qu'Adébia, chef du village, est originaire d'Apollonia, territoire anglais, et désireux de demeurer sujet de l'Angleterre. Or, ledit Adébia — que je viens de voir sortir de sa case, coiffé d'un superbe gibus — a commencé, avant de s'installer à Nougoua, par demander l'autorisation du roi de Krinjabo, dont il a été longtemps le fonctionnaire, payant, aux époques fixées par la coutume, le tribut de patates ou de bananes. À la suite de je ne sais quelle brouille avec le chef d'un village voisin, il a brusquement fait volte-face et se réclame aujourd'hui de l'Angleterre ; Il allait même, dans son zèle exagéré de néophyte, jusqu'à vouloir s'opposer à notre débarquement. Il avait fait saisir une dizaine des porteurs envoyés par le roi de Krinjabo, qui nous attendaient campés près du village. Ces hommes avaient été garrottés et expédiés par ses soins sur l'autre rive, à Ellubo. L'attitude énergique du capitaine Binger a eu promptement raison de ce tyranneau grotesque. Faute par lui de mettre sur-le-champ nos porteurs en liberté, il serait à son tour amarré dans une pirogue et expédié, sous bonne garde, à Assinie. La menace a produit son effet. Le chef dépêchait sans retard une embarcation à son collègue d'Ellubo, lequel s'empressait de nous renvoyer nos porteurs. Cependant leurs camarades, effrayés, avaient repris le chemin de leurs villages, et des messagers ont dû être lancés à leurs trousses pour les rallier. C'est maintenant chose faite. Depuis trois jours, tam-tam en tête, des files de noirs débouchent de la forêt, en chantant, leur long fusil à pierre sur l'épaule, appareil guerrier qui n'a, d'ailleurs, rien d'inquiétant ; chacun sait que l'indigène ne se sépare pas volontiers de son arme inoffensive et s'en munit pour aller ramasser des bananes ou du manioc, comme s'il s'agissait d'une expédition périlleuse. Néanmoins, et par surcroît de précaution, tous les individus engagés comme porteurs ont dû désarmer ; les autres ont reçu l'invitation de retourner chez eux incontinent, les ressources du village ne pouvant suffire à nourrir les bouches inutiles.

Aujourd'hui doit avoir lieu un grand palabre où les chefs de Krinjabo qui nous accompagnent réclameront pour leur maître Akassimadou la possession de Nougoua qui a toujours fait partie de son territoire. Si la question n'est pas tranchée, elle sera purement et simplement réservée et les deux gouvernements auront à s'entendre à ce sujet. Mais, dans ce cas, nous laisserions ici notre détachement de tirailleurs sénégalais, non pas tant pour occuper la position que pour prévenir des désordres entre les habitants des deux rives. Le commissaire anglais prendrait des dispositions analogues et laisserait derrière lui son escorte de Haoussas qui opérerait de concert avec notre détachement pour maintenir l'ordre et la paix.

Ai-je besoin d'ajouter que ces contestations n'ont nullement altéré la bonne harmonie entre les commissions françaises et anglaises ? Les relations affirment de part et d'autre le caractère de la sympathie la plus cordiale.

Le docteur Crozat

Une pirogue nous a apporté, hier matin, le courrier de France parti de Marseille le 15 janvier, et, en même temps, un télégramme annonçant à notre compagnon de voyage, M. le docteur Crozat, sa promotion de chevalier de la Légion d'honneur. Chacun se rappelle la remarquable exploration récemment accomplie par le docteur Crozat dans le Soudan, au pays de Tiéba et dans le Mossi ; la juste récompense de ces importants travaux, reçue au cours d'un nouveau voyage, au cœur de la forêt africaine, a été chaleureusement fêtée. Le capitaine Binger a donné l'accolade au nouveau chevalier et attaché à sa vareuse de toile. bise le ruban si bien gagné.

La première partie de notre colonne, sous le commandement de M. le lieutenant Braulot et du docteur Crozat, se mettra en marche demain matin pour Edoubi et la rivière Songan. Le capitaine et votre serviteur s'achemineront sous peu par Alancabo, en relevant les villages de la frontière appartenant au pays de Sanwi. Nous espérons rejoindre nos compagnons dans une quinzaine. En répartissant de la sorte le convoi, nous aurons chance de pouvoir alimenter nos hommes. Cette partie du pays est si peu peuplée, les cultures y sont si clairsemées, qu'une colonne compacte de près de cent cinquante hommes aurait grand'peine à se procurer, en manioc, riz ou bananes, la quantité de vivres nécessaires.

Je profite du départ d'une pirogue qui remmène à Assinie l'administrateur colonial, M. Voisin, pour vous expédier à la hâte ces quelques notes. J'espère que nous pourrons nous tenir dorénavant, au moins deux fois par mois, en relation avec la côte, et que j'aurai l'occasion de vous mettre au courant de notre marche vers Bondoukou. Nous en sommes séparés encore par plus de trente étapes, plus de cent lieues de marche en pleine forêt.

P. S. — Quant à la marché des commissaires anglais, rien n'est encore décidé. Il paraît probable que, d'ici quelque temps du moins, nous ne cheminerons pas de conserve. Les Anglais procéderaient par le territoire achanti, tandis que nous nous dirigerions vers la rivière Songan. La ligne frontière serait fixée ultérieurement, d'après les observations prises par chacun des commissaires.

LES VILLAGES DE LA FORÊT

Assuakourou (*Dissou* de la carte Binder)
18 février 1892.

Ainsi que je vous l'annonçais dans ma dernière lettre, nous voici en marche vers l'intérieur. Le 9, au matin, MM. le lieutenant Braulot et le docteur Crozat quittaient Nougoua pour Edoubi avec la plus grosse partie de notre convoi, soixante-six porteurs.- Le capitaine Binger et moi, avec vingt-quatre hommes, devons dès le lendemain, par un itinéraire sensiblement plus long, incliner à l'est en visitant les villages situés sur les confins de nos territoires et du Broussa, possession anglaise N'Gakin, Alancabo, Dissou, etc., et rejoindre une dizaine de jours plus tard nos compagnons à Edoubi.

La première partie de ce programme a été réalisée, non sans d'assez grandes difficultés. Pour commencer, il nous a fallu nous mettre en route avec dix-neuf porteurs au lieu de vingt-quatre, cinq de nos hommes s'étant enfuis pendant la nuit qui précéda le départ, en dérobant une pirogue. Le temps était extrêmement orageux, la pluie tombait à torrents. Aussi, afin de ménager un peu nos pauvres tirailleurs sénégalais, avait-on supprimé les postes de factionnaires gardant les abords du village ; il paraissait improbable, en supposant qu'il y eût des gens disposés à nous fausser compagnie, qu'ils missent leur projet à exécution par une semblable tempête. Nos déserteurs ont profité de la circonstance et fait preuve d'une audace assez rare chez leurs

compatriotes. Cela augmentera d'autant la quantité de bagages laissés en souffrance à Nougoua, quarante à cinquante charges environ. Il est vrai qu'il nous sera possible de recruter des hommes chemin faisant. Le chef de N'Gakin nous a donné à cet égard les plus belles espérances. Ce chef nous a dépêché son porte-canne pour nous offrir ses compliments, ses meilleures promesses, et nous exprimer son très vif désir de nous voir traverser ses domaines.

L'invitation est de celles auxquelles on ne résiste pas. Et pourtant la route qu'il faut parcourir pour s'y rendre a de quoi décourager les plus résolus. Entre Nougoua et N'Gakin, les relations sont presque nulles : elles ont lieu par eau, en remontant le cours sinueux du Tanoé jusqu'à Alancabo, d'où un sentier de cinq à six kilomètres se dirige vers N'Gakin. La voie de terre, plus directe, que nous suivons, est une sente à peine tracée, en terrain montueux coupé de ravins et de marigots affluents du Tanoé. Aux approches de N'Gakin, le sentier disparaît tout à fait, et nous aurions eu grand'peine à nous livrer passage dans la brousse si le chef n'avait eu l'heureuse idée d'envoyer la veille quelques-uns de ses hommes armés de machettes marquer la route par des abattis ou des entailles sur les arbres. Malgré cela, il était plus de cinq heures quand nous atteignons le village. Nous marchions depuis sept heures du matin, sauf une halte d'une heure et demie pour déjeuner. Pour comble de malchance, le temps s'était remis à l'orage, comme la veille, et la dernière partie de l'étape s'était effectuée sous une pluie diluvienne. Inondés par le ruissellement des feuilles, méconnaissables sous la fange des marigots, force nous fut pourtant, avant de pouvoir gagner notre case, de subir un palabre interminable et de passer par toutes les phases d'un cérémonial de bienvenue compliqué comme un mélodrame.

N'Gakin

Fiencadia, chef de N'Gakin, est un homme de soixante-dix ans, un peu perclus — bien qu'il ait plus d'une fois déployé devant moi, parmi les racines et les branches encombrant les sentiers aux environs de son village, une agilité inattendue. Par moments même, il procédait par bonds, comme un jeune lapin. Cette allure, il est vrai, s'expliquait par la présence de quelques chemins de fourmis, les terribles magnans, dont les morsures donnent aux plus vieilles jambes une ardeur Juvénile. Lors de notre réception, il avait étalé tous les bijoux de la couronne : pépites d'or breloquant aux bras et aux mollets ; un long collier en grosses verroteries de Venise. À l'unique touffe qui lui reste, sur l'occiput, était suspendue une lourde pendeloque en or martelé qui, à chaque mouvement de tête, sonnait sur le crâne luisant avec un bruit de battant de cloche. La physionomie du vieillard est sympathique, sa tenue assez digne. Au bout d'une perche, un drapeau français était déployé au-dessus de la case, un drapeau aux couleurs pâlies, donné par les premiers blancs qui aient visité la localité, il y a cinq ou six ans, lors du passage de la mission Bretignière venue pour tracer un avant-projet de délimitation entre la Guinée française et les possessions britanniques de la côte d'Or.

Nous avons séjourné deux jours à N'Gakin, afin de pousser une pointe jusqu'aux pêcheries d'Alancabo, et, surtout, pour donner un peu de repos à nos hommes, très las. Quatre ou cinq retardataires avaient même passé une nuit dans les bois, et nous avions dû expédier, le lendemain de notre arrivée, des gens à leur recherche. Ce serait, en effet, une erreur de croire qu'il est possible, surtout aux débuts d'une marche, de maintenir un peu de cohésion dans la colonne et de rallier les traînardes. Les choses s'amélioreront plus tard, quand nos porteurs seront entraînés et surtout dépaysés. Le noir, tant qu'il se sent chez lui, flâne volontiers, fait de fréquentes haltes qu'il prolonge d'autant plus qu'il n'a qu'une notion assez vague de la fuite des heures. En pareil cas, la nuit, qui tombe soudainement sous ces latitudes, le surprend loin du gîte. Il faut dire aussi que plusieurs de nos porteurs sont de tout jeunes gens ; bien que leur charge ne dépasse pas 25 kilogrammes, ils sont excusables de la trouver pesante pendant les premiers jours, par de pareils chemins.

Une route difficile

Le 13 février, départ de N'Gakin pour Assuakourou. La distance est trop grande pour être franchie en un jour. Nous passerons la nuit aux cabanes de Kokourou. Le chef Fiencadia nous suit, à une heure d'intervalle. Il retourne à Assuakourou, sa résidence habituelle. Il faut, en vérité, que ce vieillard nous aime pour être venu de si loin au devant de nous, et par quelle route !

Si l'étape de Nougoua à N'Gakin a été dure, celle de N'Gakin à Kokourou est terrible. Je n'ai pas souvenir d'un terrain semblable. La végétation en masque les reliefs, de proportions surprenantes. Ce ne sont que ressauts, ravins profonds encaissés entre des parois presque verticales ; un exhaussement confus de collines dont les crêtes s'élèvent de quatre-vingt-dix à cent mètres au-dessus des plaines environnantes. À peine peut-on relever çà et là quelque indication de système, une apparence de chaîne régulière. C'est le chaos, autant du moins qu'il est permis d'en juger dans l'ombre qui voile tous les contours. Impossible, même d'un de ces sommets, d'obtenir une vue d'ensemble du terrain parcouru. Sur les cimes comme dans les bas-fonds, les arbres festonnés de lianes opposent aux regards tendus vers l'espace un impénétrable rideau.

Le sol parfois compact, hérissé d'énormes blocs de quartz, se métamorphose, quelques pas plus loin en une pâte fondante de marne rouge. De sentier, point. Les pas ne laissent aucune empreinte sur l'épais tapis de feuilles qui couvre le sol. On chemine à tâtons, ceux qui marchent en tête ralliant leurs camarades par de fréquents appels, des sons de trompe. Souvent une partie de la colonne s'égare ; une demi-heure, sinon davantage, s'écoule avant qu'on soit retombé sur la bonne piste. Les indigènes eux-mêmes ont peine à s'y reconnaître. Les gens de N'Gakin nous ont avoué que leurs chasseurs se perdaient fréquemment dans les bois et qu'il fallait envoyer des hommes à leur recherche.

Dans cette ombre, supposez un entrelacement inouï de racines, d'arbres écroulés, de broussailles épineuses dans le pli de chaque vallon, un marigot aux eaux dormantes où l'on s'enlise jusqu'à mi-jambes ; des haleines fétides montant des couches de feuilles pourries, des monceaux de bords morts, de tous les détritiques végétaux en décomposition ajoutez les exhalaisons de la pomme-cadavre qui mêle à tout cela sa puanteur de charnier, et vous aurez une idée, bien faible encore, de cette jungle africaine. En réalité, elle est indescriptible. Décrit-on un cauchemar ?

Six heures de marche dans cet enfer, et nous arrivions presque épuisés aux cabanes de Kokourou, occupées seulement par quelques femmes, qui se livrent au lavage de l'or dans un marigot voisin pour le compte de Fiencadia. Bien misérables ces trois ou quatre abris de palmes, à demi-enfouis sous la futaie, avec une centaine de pieds de bananiers aux alentours pour toute culture. Tels quels nous les avons salués comme le port dans la tempête. Une heure après nous, arrivait le vieux chef, ficelé dans un pagne suspendu à une perche que deux hommes robustes portent sur l'épaule. J'en suis à me demander comment cette chaise à porteur, si primitive soit-elle, a pu passer par ce chemin sans nom.

Le 14, en deux heures et demie, par une sente non moins accidentée, nous gagnions Assuakourou (Dissou de la carte Binger). L'ancien village de Dissou, aujourd'hui abandonné, se trouve à cinq ou six milles plus à l'ouest. Dans ces deux étapes, nous avons passé à gué *cinquante-sept* cours d'eau. Dans ce nombre ne figure que pour une unité chacune des rivières dont le lit même, sert de sentier sur une distance plus ou moins longue.

Assuakourou

14-18 février. — Séjour à Assuakourou. Le village, des plus pauvres, compte à peine 200 à 250 habitants qui vivent presque exclusivement de bananes. Aucune culture d'ignames ou de patates ; pas une tige de maïs. Le sol peut tout produire ; on ne lui

demande rien. C'est la misère inconsciente : nul ne semble souffrir de ce dénuement. Les gens passent leurs journées à dormir, les nuits à hurler aux coups assourdissants d'un tam-tam. Quelques poulets étiques errent autour des cases ; mais l'achat d'un de ces volatiles suppose de longues négociations. L'unité monétaire ayant le plus communément cours est le pied de tabac, chacune des feuilles équivalant à un sou.

Le terrain défriché pour l'emplacement du village est, de deux à trois hectares, au plus. Tout autour, la forêt dresse, comme une enceinte de prison, sa gigantesque palissade. L'impression générale est d'une infinie tristesse, même au plein soleil de midi. Les cases échafaudées pêle-mêle chevauchent l'une sur l'autre comme les pièces d'un jeu de dominos renversé. Pas de rue ou d'avenue, point de place centrale ou rien qui y ressemble. D'étroits couloirs livrent passage d'une case à l'autre suivant les aspérités du sol qu'on ne s'est pas donné la peine de niveler.

Le capitaine Binger a dû s'absenter le 16 et le 17 pour se rendre dans les villages de Muassué et de Baméango, sur la demande des chefs, mais surtout parce que ces villages frontières auraient pu fournir au difficile commissaire anglais matière à contestation. Il était bon de constater que ces points, appartenant au pays de Sanwi, étaient effectivement occupés par des agents du roi Akassimadou, notre protégé. Le capitaine n'a emmené avec lui qu'un interprète et quatre porteurs, laissant le surplus à ma garde.

Ces deux journées de solitude dans un pauvre village noir ont, somme toute, passé vite. En pareil cas, il n'est guère d'heure inoccupée. Les palabres avec le chef prennent une bonne part du temps. J'avais à lui rappeler sa promesse de nous procurer des porteurs. Il devait, disait-il, faire venir les hommes nécessaires de tel ou tel village : il allait expédier des messagers à ce sujet. Deux heures après, nouveau palabre. Les messagers étaient-ils partis ? Ils allaient partir, j'insistai pour que le départ eut lieu sans délai. Enfin, les porteurs arrivent. Du moins en voici trois, sur trente que le chef a promis. C'est à peu de chose près la proportion à laquelle il convient de ramener les promesses ou renseignements donnés par les noirs.

Médecin nègre

Puis, c'est le trantran ordinaire de la vie au campement : les besoins multiples qu'il est nécessaire d'entamer soi-même si l'on veut obtenir du nègre qu'il les achève tant bien que mal ; la discussion soulevée pour un rien, qu'il s'agit d'apaiser à la satisfaction des deux parties intéressées enfin, le remède sollicité pour un mal quelconque, fièvre ou colique. Il va sans dire que le noir n'a qu'une confiance très relative dans les drogues dont usent les blancs. Il les ingurgite par surcroît de précaution ; mais, si le mal cède, il fera honneur de la guérison à ses fétiches ou aux pratiques de ses médecins. Nous comptons parmi nos porteurs trois de ces hommes éminents. L'un d'eux surtout, qui répond au nom de Moularé, jouit auprès de ses camarades d'une réputation indiscutée. Ses spécifics sont ceux de la médecine nègre : cautérisations au jus de piment pratiquées en capricieuses arabesques sur toutes les parties du corps ; incantations baroques dans lesquelles le spécialiste imite tour à tour, avec une perfection rare, les gémissements d'un patient et les cris des animaux les plus divers. La mélodie est appuyée par le chœur des assistants et les roulements du tam-tam. Ces petites fêtes ont lieu la nuit, devant un auditoire nombreux et durent parfois plusieurs heures. Dans la nuit du 16 au 17, il m'a été impossible de fermer l'œil avant deux heures du matin, à cause de l'odieuse tintamarre qui faisait rage dans la case voisine de la mienne. C'était la consultation du docteur Moularé.

La population, d'humeur très douce, manifeste à notre égard une curiosité parfois bien gênante. Les moindres de nos actes sont, non pas épiés de loin, mais observés en détail par un cercle de spectateurs empressés. Pas un ne se doute qu'il peut être indiscret : ils sont capables de rester là pendant des heures à vous regarder écrire ou dessiner ; levez-vous la séance, l'assemblée fait de même et vous escorte dans les

promenades les plus intimes, obstinée, implacable. Avant nous, le village n'a compté qu'une visite d'Européens, la mission Bretignière. La toute jeune génération voit les blancs pour la première fois chez elle, la curiosité est tempérée par la crainte. À mon approche, les enfants détalent en criant comme des perdus. Je vois encore un malheureux poupard échoué sur son derrière et qui, abandonné de ses aînés, plus agiles, jetait des appels désespérés, agitant les bras, écartant de lui l'apparition redoutable avec des gestes d'exorciste. J'ai cru m'apercevoir, du reste, que les mères, à l'occasion, exploitaient cette frayeur et nous faisaient tenir l'emploi de Croquemitaine. Mais, comme il est toujours bien tentant de contempler l'ogre sans en être vu, c'étaient, à chaque instant, brillant entre les palissades, quelques paires d'yeux braqués de mon côté. Faisais-je un pas ? Sauve-qui-peut général, un galop de souris surprises par le matou.

Le capitaine Binger est revenu de sa tournée le 18 dans la matinée. Nous devons repartir le lendemain pour rejoindre, dans cinq jours, nos compagnons qui nous attendent à Edoubi. Le détour que nous venons d'accomplir, cette visite aux villages de l'extrême frontière auraient pu être évités, et la délimitation obtenue suivant un tracé à peu près régulier, par de menues concessions réciproques de territoire évitant autant que possible les enclaves, pour peu que le commissaire anglais y eût mis quelque bonne volonté. Par malheur, [M. le capitaine Lang](#), s'il émet des prétentions inattendues telles que la possession de Nougoua et d'autres points notoirement en dehors de la zone à délimiter, n'entend, en revanche, faire aucune concession. Il [n'a, qui plus est, et c'est là le plus regrettable, jamais mis les pieds en Afrique](#) ; son inexpérience des hommes et des choses du pays est complète. J'ignore ce que pensent là-dessus mes compagnons de voyage ; mais, pour moi, je suis surpris que l'Angleterre qui compte dans ses possessions africaines tant d'officiers distingués et au courant de ces questions, ait délégué en cette circonstance un homme dont on ne saurait suspecter la valeur ; mais dont la compétence est au moins douteuse. Le procédé n'est guère dans les traditions britanniques qui nous présentent le plus souvent *the right man in the right place*. Ceci, bien entendu, tout en rendant pleine et entière justice aux qualités du capitaine Lang, homme affable s'il en fut, que nous retrouverons avec plaisir dans une quinzaine sur les confins du pays achanti.

Une recrue involontaire

9 février, 6 h. 55, matin. — Départ d'Assuakourou pour Dadiéso. Une heure et demie de marche par un sentier tolérable. Ce matin, un de nos hommes manquait encore à l'appel. En arrivant à l'étape, un second porteur a disparu. Renseignements pris auprès de ses camarades, nous apprenons qu'il aurait été rejoint et arrêté en route par un habitant d'Assuakourou, qui prétendait le faire revenir sur ses pas ou exiger de lui une amende, attendu qu'il le soupçonnait d'avoir passé la nuit avec sa femme.

Cependant, une heure après, le retardataire arrive accompagné du plaignant. Celui-ci est immédiatement saisi et garrotté sur l'ordre du capitaine qui lui déclare que nul n'a le droit d'entraver la marche de ses hommes. À supposer qu'il eût une réclamation à faire, il devait la lui exposer avant le départ. L'accusation, au surplus, ne repose sur rien de précis ; ce n'est peut-être qu'une tentative d'intimidation pour extorquer une rançon d'un de nos porteurs. L'inculpé, de son côté, nie comme un beau diable. Pour conclure, l'individu est avisé qu'on ne lui rendra la liberté que lorsque le chef d'Assuakourou nous aura renvoyé celui des porteurs disparu pendant la nuit ; en attendant, il prendra sa place. L'autre accueille cet arrêt sans émoi, presque avec bonne humeur. C'est égal, voilà un gaillard qui a été bien mal inspiré en ne restant pas chez lui ce matin.

Un « bon village »

Même jour, midi. — Un homme d'assez bonne mine, drapé dans un pagne élégant, fait son apparition. C'est Été, l'un des chefs du village de N'Kossa. Il vient nous

demander d'y faire halte. L'endroit ne se trouve pas sur notre itinéraire, lequel se dirige droit sur Toliéso. Mais l'orateur est pressant : il sera difficile de ne pas céder à ses instances. Son village est tout proche, à peine une petite heure de marche. Pourquoi ne pas nous y rendre le jour même? Nous y passerions la nuit. Cela ne nous détournera guère.

Comme l'étape du matin a été insignifiante, rien ne nous empêche d'accepter l'invitation. L'ordre de départ est donné ; nous sommes surpris de la rapidité avec laquelle nos hommes ont levé le camp. En moins d'une heure, tout est empaqueté, cordé, les ballots enlevés sur les têtes. On n'attend qu'un signal pour se mettre en route. Le départ, d'habitude, est beaucoup plus laborieux. Mais il paraît que N'Kossa est, ce qu'on appelle un « bon village », un lieu de ressources, où l'on est assuré de trouver des vivres en abondance, du vin de palme à bouche-que-veux-tu, bref, une de ces haltes privilégiées vers lesquelles portefaix hâtent le pas, comme chevaux flairant l'écurie.

L'attente des porteurs n'a pas été trompée. N'Kossa est un « bon village », je dirai presque un beau village, aux cases propres, assez bien alignées, entouré de cultures de patates, d'ignames, etc. Tout y respire une aisance relative, une recherche du confort bien rare en ce pays. Les cases sont fraîchement badigeonnées, deux ornées de fenêtres à volets pleins, l'une même plafonnée. Ces gens n'attendent évidemment qu'une direction intelligente pour continuer, sur un champ plus étendu, la tâche spontanément, commencée. Ils ont, en partie, déblayé les sentiers aux abords de leur village, jeté sur les marigots des arbres ou des passerelles de bambou. Nul doute qu'un agent européen, avec un peu de savoir-faire, n'obtient de cette petite population d'excellents résultats. Le village serait des mieux situés pour devenir un marché d'échange important entre la côte et l'intérieur.

20 février. — Séjour à N'Kossa. Les chefs ont mis en œuvre toutes les ressources de leur diplomatie pour obtenir que nous demeurions chez eux un jour entier. Nos porteurs envisagent cette perspective avec une satisfaction évidente. Ayant beaucoup à leur demander, il est de bonne politique de leur accorder, quand l'occasion très rare s'en présente, un court répit. Ils nous revaudront cela aux jours difficiles.

Nous venons de recevoir un message de nos compagnons campés à Edoubi. Ils sont en bonne santé et nous informent qu'ils ont trouvé dans ce village un contingent de cinquante hommes envoyés pour nous servir de porteurs par le roi de Krinjabo. Ils les expédient sur Nougoua pour y chercher le reste des bagages. Je profite de ce convoi pour faire partir cette lettre.

Vous ne recevrez pas de nos nouvelles — sauf quelques mots que je vous adresserai d'Annihilékrou après notre jonction avec la commission anglaise — tant que nous ne serons pas sortis de la brousse. Tous ces villages de la forêt se ressemblent ; les jours se suivent ramenant le même paysage sombre et morne, les mêmes populations clairsemées, inactives, dont les mœurs ne varient guère. Ce n'est qu'au delà des limites de la végétation dense continue ; aux approches de Bondoukou, que nous rencontrons des peuplades possédant, avec une certaine industrie, un sentiment plus élevé de la vie sociale ; l'attrait d'une civilisation embryonnaire, le spectacle de la lutte entre les pratiques du fétichisme et les missionnaires de l'islam. L'intérêt renaîtra avec le plein air et la lumière.

Marcel Monnier.

UN VOYAGE DE DÉLIMITATION
EN GUINÉE
(*Le Temps*, 16 juin 1892)

Ammoakonkrou, 26 mars.

Dans ma dernière lettre ³, il y a de cela un mois, je ne vous promettais pas de nouvelles avant que nous eussions rejoint l'expédition anglaise qui s'acheminait vers le nord par le territoire achanti. Nous ne rencontrerons guère les commissaires britanniques avant une semaine, aux abords du village d'Attiébendikrou dont nous sommes encore séparé par quatre étapes. Mais je profite de l'occasion qui nous est offerte d'expédier un messenger sûr à la côte pour faire partir ma lettre. Nos communications avec le littoral devenant chaque jour plus incertaines, le dernier courrier de France qui a dû arriver à Assinie à la fin de février et nous être réexpédié de suite ne nous est point parvenu ; je doute qu'il nous parvienne jamais.

Par suite des difficultés du terrain, mais surtout de l'impossibilité de trouver de quoi suffire à la subsistance de nos hommes dans une zone de brousse épaisse et complètement déserte, le capitaine Binger a dû faire subir à notre itinéraire un assez grand détour vers l'ouest, passant tour à tour du bassin du Tanoé dans ceux de la rivière Bia et du Comoé.

Le 6 mars, nous entrons dans l'Indénié. La population y est beaucoup plus dispersée que dans le Sanwi. Les villages, plus pauvres encore, sont parfois échelonnés à plusieurs jours de marche l'un de l'autre. Il faut camper, soit en plein bois, soit dans des abris de chasseurs ou de caravanes, cases de branchages inhabitées, ouvertes à tous les vents. Ces gîtes renferment souvent des marchandises à destination de l'intérieur, notamment des caisses de gin et des barils de poudre, le tout abandonné là sans gardien, à la merci des allants et venants. Les porteurs viendront reprendre leurs charges dans plusieurs jours, sinon dans plusieurs semaines : aucun article ne manquera à l'appel. L'usage est général sur tous les sentiers de l'intérieur. Il témoigne d'un respect du bien d'autrui d'autant plus remarquable qu'en toute autre circonstance, le noir professe à l'égard du tien et du mien des idées assez larges. Il n'en va pas de même en pareil cas. L'objet déposé dans un camp ou le long du chemin est, en quelque sorte, sacré, fétiche, et nul n'y touchera.

Cette partie de la forêt est infiniment moins arrosée que la région située plus au sud. Parfois, le manque absolu d'eau nous a contraints de parcourir, en une seule étape, de longues distances, soit six, huit et même, il y a quatre jours — entre les villages de Boka-o-Koré et d'Abengourou —, *neuf heures* de marche effective. Pour cette dernière étape, le levé à la boussole nous a donné, comme écart entre les points de départ et d'arrivée, une distance de 30 kil. 400 m., c'est-à-dire un développement réel de 40 à 45 kilomètres. Ce jour-là, par le fait, nous avons été sur pied pendant treize heures consécutives, de deux heures du matin à trois heures de l'après-midi. En effet, afin de pouvoir se mettre en route à l'aube, il avait été nécessaire de traverser, à la clarté des torches, la rivière Mansa, qui coule à moins de 200 mètres de Boka-o-Koré. Le village ne disposant que d'une seule pirogue, l'opération, pour un convoi de cent et quelques hommes, avec armes et bagages, exigea plus de trois heures. Si l'on ne cheminait continuellement sous bois, de telles marches seraient impossibles. Néanmoins, en dépit de l'ombre, rien de pénible comme un effort prolongé, dans cette atmosphère chargée de miasmes telluriques. Il semble que la végétation environnante absorbe tout l'oxygène. La respiration s'accélère haletante, la poitrine est oppressée, le sang afflue aux tempes.

Rapports avec les indigènes

Les rapports avec l'indigène, sans être difficiles, sont ici plus délicats que dans le Sanwi. La population, très défiante, commence presque toujours par battre en retraite. À notre arrivée, le village est désert. Sauf quelques vieilles femmes, les habitants ont

³ *Le Temps*, 8 mai 2024.

disparu dans la brousse. On nous épie de loin une heure ou deux plus tard, s'étant assurée que nos intentions sont des plus pacifiques, la population se hasarde hors de sa retraite. Puis ce sont de longs pourparlers pour l'achat de quelques régimes de bananes ou d'un mouton, parfois le refus de vendre ; enfin, les faux-fuyants, les hésitations de tel chef à arborer dans son village le pavillon français. Le malheureux, selon toute apparence, tremble de se compromettre. Il a peut-être bien entendu parler, de façon très vague, des traités passés, au nom de la France, avec les principaux chefs de l'Indénié. Mais ces traités remontent à plusieurs années (1887). Depuis, aucun voyageur n'a reparu pour en raviver le souvenir. Comment s'étonner si, pour l'indigène, les actes ainsi passés n'ont qu'une valeur relative ? D'autant que la population compte bon nombre d'immigrés apolloniens, anciens sujets du protectorat britannique de la côte d'Or, toujours disposés à se recommander de leur pays d'origine. Cette circonstance a été mise à profit par les agents apolloniens, traitants noirs parcourant les villages où ils se présentent comme envoyés et porte-paroles des Anglais. Aucun n'est investi d'un titre officiel, d'une mission nettement déterminée. Simples trafiquants, c'est tout au plus si, à leur départ de Cape-Coast ou d'Axim, on leur aura insinué qu'il serait bon, au cours de leur voyage à l'intérieur, de relever les points occupés sur les territoires limitrophes par leurs compatriotes, et de s'efforcer de les maintenir en relations constantes avec le protectorat. Ces conseils donnés sous forme de conversations, par un parent ou un ami n'ayant avec le gouvernement aucune attache apparente, suffisent pour persuader à notre homme qu'il agit en qualité d'ambassadeur. La vanité du noir n'en demande pas davantage. Cette disposition d'esprit favorise le recrutement d'une nuée d'agents volontaires qu'il sera toujours aisé de désavouer pour peu que leur zèle immodéré risque de créer des embarras.

Il est hors de doute que ces individus ne sont pas demeurés inactifs dans l'Indénié. Leurs menées, à vrai dire, n'ont pas grande importance, puisque les traités sont là. Mais elles sont un prétexte à exactions constantes, impôts extraordinaires, amendes infligées pour le motif le plus futile ou même sans motif, amendes et impôts dont le produit, est-il besoin de le dire, constitue le plus clair bénéfice des susdits traitants, lesquels s'improvisent ainsi tout à la fois, gendarmes, juges et agents du fisc. Aussi faut-il voir l'attitude piteuse de l'humble chef de village qui ne sait trop de quelle puissance il relève, tremblant, s'il obéit à Paul, de s'attirer le courroux de Pierre : « Ne m'en veux pas. Je ne suis qu'un petit chef, ce n'est pas moi qui commande le pays. Vois les grands chefs. Ce qu'ils décideront sera bien. » Les grands chefs nous font bon accueil ; mais leurs lenteurs, leur amour des palabres nous ont déjà causé et nous causeront encore bien des retards.

Plus encore que les longues étapes, ce qui éprouve le voyageur, c'est ce repos forcé au village pour attendre les traînants, rassembler des renseignements et surtout pour satisfaire aux instantes prières d'un chef jaloux de mettre à profit votre présence en convoquant à un grand palabre le ban et l'arrière-ban de ses feudataires. Le séjour peut se prolonger une semaine, et quel séjour ! Sur une trentaine de cases, trois ou quatre à peine constituent de véritables abris. Le reste semble ne tenir debout que par la force de l'habitude. Des ruines apparaissent un peu partout, à côté des constructions habitées qui empruntent elles-mêmes à ce voisinage un aspect minable. L'exiguïté de ces réduits, les matériaux employés, ne répondent en quoi que ce soit aux exigences du climat. Le pisé qui recouvre le frêle édifice de perches s'échauffe sous l'action des rayons solaires. La maison, avec sa porte basse pour toute ouverture, se trouve de la sorte transformée en un poêle qui conserve, aux plus fraîches heures de la nuit, la majeure partie de la chaleur du jour.

Le terrain, qui plus est, conquis sur la brousse pour l'emplacement du village a été scrupuleusement dégarni. À part le grand ficus, sous lequel se tiennent les palabres, pas un arbre. Les journées sont terribles, les nuits pires. Pas un souffle d'air. S'il survient une ondée, c'est à peine si le thermomètre descend au-dessous de 28°. La tornade finie,

l'atmosphère, saturée d'humidité, semble encore plus lourde. Camper sous bois ? Le moyen ? La forêt, à une assez grande distance autour du village, sert de dépotoir général : il s'en dégage des effluves à faire tressaillir un trépassé.

Nul moyen d'échapper à l'ennui dissolvant de l'inaction. La forêt vous enveloppe. Point d'autre promenade que le sentier par lequel vous êtes venu et celui par lequel vous partirez. De chasse, il est à peine question, tant le gibier est difficile à relever dans la brousse.

Si encore la population présentait un attrait quelconque. Mais rien de décevant comme cet exotisme noir. Il manque de physionomie bien spéciale. Nulle originalité, aucun trait saillant de mœurs ou de caractère, pas l'ombre de personnalité d'industrie quelconque, de recherche ingénieuse dans les occupations ordinaires de la vie. Ni forme, ni grâce, ni couleur. Il est bien entendu que je ne parle ici que de ce que j'ai sous les yeux, sans prétendre généraliser. Je ne fais allusion qu'à l'indigène de Guinée. Je n'ignore pas que nous trouverons plus au nord, à Bondoukou et à Kong des populations dont le niveau intellectuel est autrement élevé. Mais ici, rien ou peu de chose. Certes, il m'est arrivé de séjourner, parfois durant des semaines, dans tel village indien où j'espérais ne passer que vingt-quatre heures. Mais, nulle part, ni sur les plateaux du Mexique, ni dans les villages perdus de la Cordillère, ni chez les tribus des rivières amazoniennes, la sensation d'énervement n'a été aussi aiguë. Là-bas, chez l'homme rouge des deux Amériques, mille détails éveillent l'attention somnolente. Un rien : la coupe gracieuse d'un canot ou d'une pagaie, le galbe curieusement contourné d'un ustensile domestique, argile ou vannerie, la ciselure d'une sarbacane, la mélodie d'un rythme pénétrant chantée autour des feux, le soir. Ici le bruit, la cohue, le tam-tam, des hommes d'un âge mûr capables de passer la moitié de la nuit à caresser avec un bâton le fond d'une boîte à sardines, ou quelque tambour informe ; comme ustensiles de ménage, en un pays qui fournit en abondance l'argile la plus fine, de grossières terrines ou de lourdes vasques creusées en plein bois. Le bric-à-brac de la civilisation a fait là son œuvre. Dans plusieurs de ces villages où le blanc paraît aujourd'hui pour la première fois, l'industrie européenne a pénétré depuis des siècles sous la forme de cotonnades criardes et de verroteries. Vous arrivez ; la population affolée se disperse au fond des bois ; mais vous trouverez sur le terrain, abandonnés par les fuyards dans la hâte de leur retraite, le pagne tissé à Manchester et la bouteille de gin.

Superstitions

Cherche-t-on parmi les superstitions qui hantent ces cerveaux d'enfants le trait caractéristique qui manque partout ailleurs ? De ce côté encore, la désillusion est grande. Rien qui dépasse les pratiques d'un fétichisme grossier. Chacun a un fétiche, animal, plante ou fruit, dont il change, d'ailleurs, suivant l'inspiration du moment, sans qu'on puisse démêler de ses explications confuses le sens qu'il attache à ces brinborions. Des calebasses placées à proximité du village, des tas d'ordures en travers du sentier pour barrer le passage aux démons de la forêt, telles sont les manifestations de ce culte primitif. À qui s'adressent les offrandes ? À tout et à rien. Les dieux du Panthéon barbare gardent invariablement l'anonyme. L'homme, il est vrai, portera sur lui des emblèmes d'une signification plus précise pour se faire aimer, pour n'être jamais malade, pour être heureux à la chasse. L'amulette varie selon les individus auxquels elle confère souvent, au dire du plus grand nombre, des prérogatives inouïes. Nous venons de voir un chasseur qui, ces jours derniers, a eu la chance d'abattre un éléphant, non loin d'Abengourou. L'individu était l'objet de l'admiration de tous, bien qu'il n'eût de remarquable que sa laideur repoussante. Mais il avait, nous affirmait-on, la faculté de changer de forme à volonté pour échapper aux coups de l'animal blessé et furieux, il devenait tour à tour arbre, feuille, oiseau, etc. Ces balivernes nous étaient rapportées sérieusement par nos boys, noirs intelligents pourtant, ayant fréquenté l'école à Assinie,

et parlant assez bien le français. Je leur ai suggéré que si le bon homme pouvait ainsi se transformer à volonté, il devrait commencer par changer de figure. Mais j'ai bien vu que mon argument ne portait pas.

À cela près, c'est le chaos que n'éclaire aucune légende. Quelques voyageurs ont prétendu retrouver dans plusieurs de ces pratiques baroques un souvenir affaibli des mythes de l'Orient, s'efforçant de relier à travers les continents et les âges la chaîne des traditions. Effort respectable mais un peu hasardeux d'ethnologue enclin à généraliser, à découvrir les mêmes croyances au berceau de tous les peuples. Non, les mythes exquis de la Grèce qui personnifiaient les fleuves et les fontaines, le mont et la forêt, les clameurs de la mer et le bruit du vent, peuplant de faunes et de nymphes le pli des vallons, toutes les lumineuses créations de l'âme antique n'ont rien de commun avec ces ténèbres.

Le roi de l'Indénié

Ammoakonkrou, d'où je vous écris, est la capitale de l'Indénié et l'un des pires villages que nous ayons traversés. Là réside Kassidi-Kié, le chef ou roi, dont le costume de cérémonie consiste en une culotte de soie cerise, un dolman de velours vert et un chapeau gibus. Il est jeune, de bonne mine et a recueilli tout récemment l'héritage de son prédécesseur Ammoa, qui avait donné son nom au village. Lors de notre réception, il vint à nous, hissé sur le dos de ses serviteurs, dans un lit de parade, vaste corbeille ornée d'oripeaux et d'amulettes, du haut de laquelle il étendait les mains sur la multitude avec des gestes de pontife. Autour de lui, les autres chefs, rassemblés pour se rencontrer avec nous en grand palabre, péroraient, gesticulaient, se trémoussaient aux accords de plusieurs tam-tam. Le roi lui-même, descendu de sa corbeille, n'a pas dédaigné d'esquisser un pas, tandis que la majeure partie de la population, rangée en hémicycle, accompagnait la danse de ses clameurs. La garde royale des gaillards brandissant des cimenterres en fer battu à poignée d'or grossièrement travaillée ou de longs *flingots* à pierre parfaitement inoffensifs encadrait le monarque s'abandonnant à des improvisations chorégraphiques telles qu'on n'en vit jamais de pareilles, même en rêve. Des cris, de la poussière, des mouches, voilà le bilan de la fête.

Nous sommes tous en bonne santé, en dépit de la saison qui est dure. La température n'est tolérable dans les villages que jusqu'à dix heures du matin. Passé ce moment, elle atteint bien vite, à l'ombre des cases, 35 ou 40 degrés. Le travail assis est des plus pénibles ; il faut changer de place à chaque minute, pour se donner l'illusion d'un peu d'air. Aussi est-ce sans regret que nous reprenons demain notre route à travers bois. Nous en sommes à notre cinquante-huitième jour de forêt. Nous n'atteindrons guère le pays découvert avant une douzaine de jours et Bondoukou aux approches de Pâques.

MARCEL MONNIER.

AFFAIRES COLONIALES
Guinée française
(*Le Temps*, 26 juillet 1892)

Un télégramme du gouverneur de la Guinée française, reçu par M. Jamais, sous-secrétaire d'État aux colonies, annonce l'heureuse arrivée du capitaine Binger et de M. Monnier à Grand-Bassam, le 24 juillet.

Abandonnés par leurs porteurs dans le Béoulé [Baoulé], ils sont descendus à la côte par la voie du Comoé.

Le lieutenant Bramtot [Braulot] arrivera à Grand-Bassam dans un mois.

Le docteur Crozat a quitté Kong le 11 juin, se dirigeant vers les États de Tiéba et le Sénégal.

AFFAIRES COLONIALES

LE NOUVEAU VOYAGE DU CAPITAINE BINGER (*Le Temps*, 1^{er} août 1892)

M. Marcel Monnier, le compagnon de voyage du capitaine Binger, dont nous avons déjà publié, dans nos suppléments, de remarquables correspondances, est arrivé à Grand-Bassam avec le chef de la mission, le 24 juillet. Il nous télégraphie de Grand-Bassam, aujourd'hui 31 juillet, un intéressant résumé de la dernière partie de son voyage.

Grand-Bassam (via Eastern), 30 juillet.

Après l'échec de la commission de délimitation, la mission s'avance dans le Bondoukou, puis dans le pays de Kong, consolidant les relations qui avaient été nouées au cours du premier voyage du capitaine Binger. La mission fut partout bien accueillie. Le mouvement commercial augmente sur plusieurs points de ces régions. Les chefs ont ouvert de nouveaux sentiers, amélioré ceux qui existaient. Quelques notables de Kong descendront prochainement à Grand-Bassam, conduits par le lieutenant Bramtot [Braulot].

Le docteur Crozat est parti de Kong, se dirigeant sur les États de Tiéba. Il passera par Bammako sur le Niger, pour se rendre ensuite au Sénégal, refaisant en sens inverse le premier voyage du capitaine Binger. Il tâchera de recueillir des renseignements sur le désastre de l'expédition du capitaine Ménard et recherchera les papiers du voyageur.

Le capitaine Binger, accompagné de M. Marcel Monnier, a gagné le Diammara et a conclu des traités plaçant cette région sous le protectorat de la France. Ce résultat est d'une haute importance, la région du Baoulé étant la route la plus directe de Kong au littoral par la rivière Isi.

Le capitaine Binger et M. Monnier ont été arrêtés dans le Baoulé, à deux kilomètres de l'Isi, par l'hostilité d'un chef et la révolte de leurs porteurs, qui les ont abandonnés. Ils ont été contraints de regagner le bassin du Comoé et n'y sont parvenus qu'avec beaucoup de peine.

Il est incontestable qu'un avenir brillant et prochain s'ouvre pour la Guinée française. Les marchands de Kong sont impatients de communiquer avec les établissements français de la Côte d'Ivoire. Leurs caravanes arrivent déjà à Attakrou, point terminus de la partie navigable du Comoé, à huit jours de Grand-Bassam. Encore un petit effort, et le courant d'un trafic régulier avec la véritable métropole commerciale de la boucle du Niger sera un fait accompli.

UN VOYAGE DE DÉLIMITATION

LA MISSION BINGER (*Le Temps*, 18 août 1892)

Bondoukou, 6 mai.
Désaccord avec la mission anglaise

Dans ma dernière lettre, datée de l'Indénié, il y a un peu plus d'un mois, je vous annonçais qu'à cinq ou six jours de là, nous devions rejoindre les commissaires anglais au village d'Attiébentikrou. Ces messieurs se sont fait attendre une semaine. Au lieu de s'acheminer par le territoire du protectorat britannique (Broussa et Achanti), ils avaient simplement emboité le pas derrière nous, parcourant en tous sens le Sanwi et l'Indénié, pays placés directement sous notre dépendance et se livrant à une sorte d'enquête comme s'il s'agissait non d'appliquer un traité fait, mais de préparer un traité à faire. Ils palabraient avec les chefs, s'efforçant de faire accepter leur pavillon au lieu et place des couleurs françaises. C'est qu'en effet, aux yeux de M. le capitaine Lang, le traité aurait été mal fait : les territoires qu'il nous attribue feraient partie de la zone d'influence anglaise et ne sauraient en être distraits. De là des prétentions embrassant une notable portion du Sanwi, jusqu'à une journée de marche de Krinjabo, la totalité de l'Indénié et une province entière de l'Abron (l'Assikasso). Ceci reporterait notre frontière dans l'ouest jusqu'au Comoé, interceptant nos communications entre la côte et Bondoukou et menacerait nos relations avec le pays de Kong. Le protocole de juin 1891, complétant l'arrangement d'août 1889, est cependant formel. Il stipule que la frontière devra suivre autant que possible le 5° degré de longitude et spécifie que la commission de délimitation prendra pour base de ses travaux la carte dressée par le capitaine Binger. Il prend soin d'indiquer nettement certains points entre lesquels les commissaires ont toute liberté de se mouvoir et de se faire réciproquement des concessions de détail, mais par où la ligne de démarcation devra de toute nécessité passer. La frontière, est-il dit, passera à mi-chemin entre Attiébentikrou et Débisou et se maintiendra en-suite à 10 kilomètres à l'est de la route de Bondoukou (itinéraire suivi par le capitaine Lonsdale). M. le capitaine Lang ne conteste pas ces termes du protocole. Il se refuse seulement à poursuivre les travaux en suivant le tracé jalonné par les plénipotentiaires, avant d'avoir reçu plus amples instructions de son gouvernement. Or, l'échange de cette correspondance exigeant de quatre à six mois, la délimitation se trouve dès à présent suspendue et la reprise des travaux renvoyée aux calendes... britanniques. Le fait était à prévoir et ne nous a pas autrement surpris. Dès le début des opérations, les difficultés soulevées par le commissaire anglais au sujet de Nougoua étaient d'un fâcheux augure. Je ne lui ferai pas l'injure de croire qu'il est parti pour sa mission avec l'arrière-pensée de la voir échouer et les choses rester en l'état.

Toujours est-il que la prolongation des *statu que* fait merveilleusement l'affaire des traitants de la Côte d'or dont, dans ma précédente lettre, je vous signalais les menées. À Cap-Coast comme à Accra, on n'a pu voir d'un bon œil l'arrangement intervenu entre l'Angleterre et la France. On considérait qu'il faisait à cette dernière la part trop belle. Mais, si ce qu'il est juste de reconnaître, la France a été avantagée dans le partage, elle doit avoir payé ces avantages par des concessions consenties sur d'autres points du littoral africain. L'arrangement comprenait plusieurs chapitres réglant des questions de frontière au sujet de territoires fort éloignés les uns des autres, établissements du golfe de Guinée, Sierra Leone, Rivières du Sud. Voilà ce qu'il ne faudrait pas perdre de vue et ce dont M. le capitaine Lang ne paraît pas se souvenir. Il a eu même un joli mot. Comme on lui objectait que les plénipotentiaires anglais, rédacteurs et signataires du protocole, devaient avoir agi en connaissance de cause, il a répliqué vivement : « Ce n'est pas sûr », ajoutant qu'à Londres, on avait pu être insuffisamment renseigné sur l'état des affaires et les droits acquis par l'Angleterre dans ces parages. L'Angleterre mal renseignée, mal servie par ses agents, l'Angleterre oublieuse de ses droits ! Une telle supposition semble quelque peu paradoxale. On demeure incrédule, alors même que l'allégation émane d'un sujet de Sa Très Gracieuse Majesté.

Quoi qu'il en soit, la commission anglo-française a vécu. Chacun tire de son côté. Les Anglais, après une pointe poussée jusqu'à Bondoukou et un séjour de trois ou quatre jours dans cette ville, où on leur a fait un accueil plus que froid, ont levé le camp. Le

capitaine Lang ayant appris qu'Ardjima, roi de l'Abron, notre protégé., une vieille connaissance du capitaine Binger, avait tenu à revoir celui-ci, s'est empressé de se rendre à Zaranou, lui aussi, saluer le monarque nègre, qui se serait fort bien passé de sa visite. Ses officiers, le gros de son escorte et de son convoi, ont déjà pris les devants vers l'est, dans la direction de Kintampo et de Salaga. Pour nous, il ne nous restera qu'à remplir la seconde moitié de notre programme en poursuivant notre route vers Kong, où le souvenir du capitaine Binger est demeuré, paraît-il, très vivace.

Vers Bondoukou

D'Attiebentikrou à Bondoukou, notre itinéraire, s'écartant de la route suivie par les expéditions précédentes (Lonsdale, Treich-Laplène), a décrit un léger détour dans l'ouest, par Matta et Sapiasé. La contrée est assez peuplée. Gomélé, Abarakroum, Céango, Kouboutou, Kouamaro, autant de villages dont l'aspect prospère et riant contraste agréablement avec les villages où les blancs paraissent aujourd'hui pour la première fois. L'accueil est sympathique. L'entrevue est, d'ailleurs, fort brève. Voici, généralement, comment les choses se passent. La population se range en hémicycle, les chefs au centre, les femmes et les enfants aux ailes. Nous prenons place vis-à-vis, à une vingtaine de pas. Après une courte pause pendant laquelle aucune parole n'est échangée, nous défilons devant le chef et lui serrons la main. À leur tour, lui et les siens viennent nous saluer avec le même cérémonial. Puis on demande à notre interprète de donner les nouvelles, ce dont il s'acquitte aussi sobrement que possible, expliquant qui nous sommes, d'où nous venons, où nous allons. Après quoi le chef est prié de nous donner un guide jusqu'au prochain village. Il en désigne un sans trop de difficulté, et la colonne reprend sa route.

Le vendredi 22 avril, notre quatre-vingt-quatrième jour de forêt, au village de Matta, nous atteignons enfin la limite de la végétation dense continue. Non que la forêt cesse brusquement pour faire place au pays découvert, les bois s'étendent bien au-delà vers le nord mais ce ne sont plus pour ainsi dire que des îles de verdure, quelques-unes d'une superficie considérable d'ailleurs. L'espace intermédiaire comprend d'immenses clairières, plateaux ondulés coupés de ravins. Sur les parties élevées, des hautes herbes, des arbustes clairsemés au feuillage grêle et, par place, de longs affleurements de roche ferrugineuse où la réverbération solaire se fait cruellement sentir. Dans les bas-fonds reparaissent les grands arbres festonnés de lianes. Le terrain se relève sensiblement une chaîne de collines se développe vers le nord.

Le 23, du village de Céango perché sur une hauteur comme un village kabyle, nous découvrons, pour la première fois depuis notre départ de la côte, un vaste horizon. Le panorama est superbe : du moins nous paraît-il tel après ce long emprisonnement dans les bois. En réalité, le regard plane sur des ondulations sans fin, d'un vert désespérant. Mais l'air libre, l'espace, le vent frais qui soufflait sur cette crête faisaient de cette halte un des meilleurs moments du voyage.

Du 24 au 29 avril, séjour à Sapiasé tandis que le capitaine Binger se rend à Zaranou, à cinq heures de marche dans l'Ouest, faire visite à Ardjima, roi de l'Abron, le gros de la colonne prend un repos dont elle a grand besoin. Zaranou, du reste, est un assez pauvre village où il nous eût été impossible de trouver de quoi nourrir nos gens. Sapiasé, en revanche offrait mainte ressource. Aux alentours, dans les clairières, des centaines de bestiaux pâturent. De la viande de bœuf, des œufs par douzaines, c'était presque du luxe. Quant aux fruits, toujours fort rares quelques papayes, pas une orange. Sur ce plateau élevé, l'air, plutôt vif, tempère la chaleur dès journées. C'est le premier répit véritable que nous avons goûté depuis le littoral. Les séjours dans les villages de la forêt étaient plus pénibles que les étapes.

Le Ramadan à Bondoukou

Le 29 avril, à dix heures du matin, après une traite de cinq heures, assez fatigante, au cours de laquelle on franchit la chaîne de hauteurs séparant le bassin du Comoé de celui de la Volta, nous faisons notre entrée dans Bondoukou.

Le premier aspect est des plus inattendus. Adieu les abris de palmes des villages forestiers, les cases malinké, rondes, en forme de ruche, de Matta et de Sapiasé ! Toits en terrasse, murailles de brique séchée au soleil. C'est la cité saharienne, avec son dédale de ruelles, ses maisons massives prenant jour sur des cours intérieures. Le vieux Biskra, moins les dattiers ; mais un vieux Biskra croulant, vermoulu, fétide, émergeant à peine de la couche d'immondices accumulée par les siècles. La perfection dans le délabrement. Tout ce que l'Islam si riche en guenilles, en vermine éparsée dans la poussière dorée, nous fait entrevoir ailleurs, semble atteindre ici son apothéose. L'incurie poussée à ce point touche au sublime. L'ordure ainsi mise en valeur tient du génie.

Lors de notre arrivée, la population était en liesse à l'occasion de la clôture du Ramadan. Réjouissance musulmane célébrée avec un tumulte et un luxe d'accessoires qui révèlent le voisinage immédiat du pays des fétiches. Les deux quartiers, ville haute et ville basse, chantaient et processionnaient, faisant assaut de vacarme. Sur les peaux luisantes, frottées de beurre de Cé, chatoyait le bric-à-brac des grands jours, amulettes de tout genre, oripeaux de nuances criardes. Détail à noter, dans cette foule mahométane : les hommes sont les plus vêtus ; l'ample *boubou* en cotonnade de Kong, à ramages bleus et rouges, les drapait majestueusement à la romaine. Les femmes vont le torse nu, le pagne roulé autour des reins. La partie essentielle de leur toilette est la coiffure, édifice compliqué, haute perruque en cimier agrémentée de pendeloques. Elles brandissent une sorte de crécelle composée d'une calebasse recouverte d'un filet très lâche, dans les mailles duquel sont enfilées des [cauris – la monnaie du pays \(trois cents de ces coquillages représentent la valeur de cinquante centimes\)](#).

Tout ce monde marchait en masse compacte, scandant le pas par une mélodie chantée à tue-tête où les mêmes paroles sur le dessin mélodique reviennent à l'infini. En tête de la procession, les griots, armés de fouets, bondissaient et vociféraient, élargissant la haie des curieux à grands coups de lanières.

La fête, comme il arrive souvent, a dégénéré en bagarre. Au moment où nous regagnions nos cases, des gerbes de -flammes s'élevaient dans la direction du marché. Croyant d'abord à un simple accident, à une flambée causée dans les auvents de paille par les tisons de quelque marchande de friture, nous allions rebrousser chemin pour aider à circonscrire le sinistre en faisant la part du feu. En pareil cas, l'idée de ce procédé élémentaire ne vient jamais aux noirs affolés. Vint à passer un des fils de notre hôte. L'enfant, par une pantomime expressive, nous enjoignit de rentrer. Là-bas, il n'y avait rien de bon à gagner ; les horizons pleuvaient ; déjà un homme avait péri. Réflexion faite, qui pouvait répondre que, dans cette foule superstitieuse et surexcitée, quelque imbécile ne s'aviserait pas d'attribuer à l'arrivée des blancs, à un maléfice lancé par eux, les malheurs de la journée ? Cette voix trouverait certainement de l'écho et la position pouvait devenir critique. Mieux valait s'abstenir.

Renseignements pris, personne n'avait eu garde de nous mettre en cause. Le hasard ou les sortilèges n'étaient pour rien dans l'événement. Les griots, par une distribution de coups de fouet trop libérale, avaient provoqué le conflit. Des invectives on en était venu aux coups, puis aux mesures incendiaires. Le feu, en l'absence de toute brise, s'éteignait de lui-même au bout de trois heures. Mais toute la nuit le village fut sur pied. La cour de notre hôte ne désemplissait pas de visiteurs : dans ces conciliabules, on agitait les résolutions à prendre pour le lendemain. Les esprits paraissaient très montés. De part et d'autre, on ne parlait de rien moins que de recommencer la lutte au petit jour. On allait expédier des émissaires dans les villages des environs, rassembler des troupes, élire un chef de guerre, que sais-je ?... Le jour est venu, le soleil s'est levé sur un horizon immaculé ; pas une clameur guerrière n'a retenti dans la ville ou dans les

campagnes. Le bilan de la journée se chiffre par un mort, une demi-douzaine d'éclopés, quantité de vermine livrée aux flammes et un marché réduit en cendres. Telle fut cette bataille dont les moindres incidents, perpétués et magnifiés par la tradition, seront discutés en plein midi sous les arbres des carrefours, la nuit dans la tiédeur des cours empestées, par les générations futures.

Un marché

Faute d'autre abri, les marchés se tiennent provisoirement au pied des arbres, à l'ombre d'un pan de mur, un peu partout. La caractéristique de ces marchés est l'absence absolue de denrées européennes. Sur les éventaires s'étalent les pains de beurre végétal (beurre de Cé), les chenilles séchées que l'on pulvérise pour en assaisonner les aliments, condiment fort apprécié des gourmets, les noix de kola blanches et rouges. Campées derrière un écran de paille, les marchandes de *niomis* (galettes de mil au beurre de Cé), surveillent leur friture que des fillettes vont ensuite offrir à domicile. La vente des tissus n'a pas lieu en plein vent. Les principaux articles sont les cotonnades de Kong et les couvertures en belle laine du Macina. Ici même, on fabrique des étoffes analogues à celles de Kong, mais moins fines. Le tisserand dresse son métier primitif dans un coin d'ombre quelconque, sous un parasol de nattes. Le travail s'opère par bandelettes larges de 10 centimètres sur 5 à 6 mètres de long, rayées de bleu et de blanc. Ces bandes sont ensuite assemblées par des coutures en gros fil de coton. Il y a plusieurs teinturiers disposant d'une cinquantaine de puits. La nuance universellement adoptée est le bleu foncé tirant sur le noir.

Le village

La population, impossible à évaluer de façon précise, ne doit pas être inférieure à trois ou quatre mille âmes. Travailleuse et active, elle donne par son va-et-vient continuel l'illusion d'une communauté beaucoup plus nombreuse. La fraction de la race Mandé-Diula qui s'est implantée ici depuis deux ou trois siècles, sinon davantage, n'a cessé d'y prospérer. La position, commercialement parlant, était du reste fort bien choisie. Placés sur la ligne de partage des bassins de la Volta et du Comoé, les nouveaux venus n'ont pas tardé à monopoliser le trafic entre cette partie de la boucle du Niger et le littoral. Industriels, commissionnaires, prêteurs sur gages, ils font tous les métiers, prêts à spéculer sur tout, sur l'or et sur les cauris, sur les kolas, sur les captifs. La race est belle, de carrure forte, d'allure plus décidée, plus virile que la population du Sanwi et de l'Indénié. Les femmes ont la démarche légère, une grâce inconnue dans les villages de la forêt, où la compagne de l'homme est, le plus souvent, ravalée à l'état de bête de somme. Nombre des jeunes vendeuses circulent à travers le marché, la corbeille ou laalebasse sur la tête, posée un peu de côté comme un bonnet de police par un prodige d'équilibre, sont autant de bronzes florentins qui raviraient un statuaire. Au demeurant, tous, du petit au grand, importuns, loquaces et sans gêne, à l'égal de leurs congénères des pays voisins, avec un air de supériorité prétentieuse, un parler onctueux, des gestes bénisseurs dont on se lasse vite.

Tout le monde ici est « karamokho » (homme illustre), s'il n'est déjà « Allahmokho » (homme de Dieu). « Karamokho » l'individu qui vient vous vendre un mouton, des ignames, des bananes ; « Allahmokhos » le négociant exhibant à sa clientèle des pagnes à ramages et des amulettes, le mendiant qui, la nuit tombée, psalmodie sa prière de maison en maison sur un rythme d'enterrement. Cette profusion de titres honorifiques a je ne sais quoi d'agaçant. C'est comme si chez nous chacun, du porteur d'eau au ministre, se donnait de l'altesse et du monseigneur.

Bondoukou présente ce singulier caractère d'une ville musulmane capitale d'un pays fétichiste. Son islamisme n'a, au surplus, rien de fanatique et d'exclusif. Il ne fait point la guerre aux superstitions indigènes, mais se borne à en tirer un bénéfice honnête, se fait marchand de gris-gris, de sachets mystérieux, dont le noir porte sur lui un assortiment

complet. Dans cette colonie de marchands, tout, y compris la religion, est prétexte à négoce.

Le Mandé-Diula vit dans les meilleurs termes avec l'autochtone et reconnaît la souveraineté d'un païen, le vieil Ardjima, qui réside à Zaranou. Les Abrons ne sont représentés ici que par un groupe de 100 à 150 individus qui occupent un hameau aux cases de chaume, à une portée de fusil de la ville. Leur chef est le délégué officiel de l'autorité royale, autorité plus nominale que réelle, mais à laquelle, en certains cas, le Bondoukou musulman, ne dédaigne pas de recourir.

Une visite à l'almamy

La véritable influence, l'homme le plus considéré, dont on invoque à tout propos l'arbitrage et dont les décisions font loi, c'est l'almamy ou chef religieux. L'almamy de Bondoukou, Ibrahim Kitaté, est un grand vieillard, encore droit malgré ses quatre-vingts ans bien sonnés. La tête est fine, la physionomie bienveillante, la parole douce sans emphase, le geste sobre. L'ensemble du personnage est vénérable : on rencontre trop rarement chez les noirs, même avancés en âge, cette dignité d'allures qui commande le respect. Quand nous lui avons fait notre première visite, le jour de notre arrivée, il était étendu sur une natte, devant sa porte, entouré de quelques serviteurs, un manuscrit du Coran à portée de la main, égrenant son chapelet. Le Salâm de quatre heures était proche. Sur la place encore inondée de lumière, les fidèles se dirigeaient vers la petite mosquée coiffée de trois minarets en forme de pyramides. Du plus loin qu'ils apercevaient le vieillard, les passants s'inclinaient, les mains jointes sur la poitrine. L'entrevue fut on ne peut plus cordiale, bien que nous nous soyons soustraits le plus vite possible aux compliments de bienvenue afin de ne pas gêner l'almamy dans ses dévotions. Depuis, le digne homme est venu plusieurs fois nous voir. Pas un jour ne s'est passé sans qu'il dépêchât un de ses gens pour prendre de nos nouvelles et répéter au capitaine Binger combien il remerciait Dieu de lui avoir permis, à lui si vieux, de revoir une fois encore le chef blanc dont il avait conservé si bon souvenir. Il nous a envoyé un mouton d'une blancheur d'hermine et un pot de miel. Le capitaine, de son côté, lui a fait quelques cadeaux, boubous brodés, bournous, chechias, du papier, des plumes, des couleurs, articles si recherchés des marabouts. L'envoi a provoqué chez le destinataire une effusion de gratitude. Le jour même il arrivait présenter ses remerciements. La scène n'a pas été sans grandeur.

— Ce que vous m'avez donné à moi, pauvre serviteur de Dieu c'est comme si vous l'aviez donné à Dieu même. »

Puis, sans autre préambule, il appelait sur nous les bienfaits du Très-Haut : « Que Dieu vous accorde le bonheur, la santé, la force, la richesse, la gloire d'une postérité nombreuse, etc., etc. » Les trois disciples assis en face du Maître répétaient en chœur chacune des formules comme les répons d'une litanie.

La visite s'est terminée sur une prière improvisée à notre intention : « Daigne le Tout-Puissant écouter la voix du vieillard son serviteur. Qu'il prenne ces hommes blancs sous sa garde, leur donne un heureux voyage, écarte de leur sentier les obstacles et les périls qu'il les conduise par la main jusque dans leur pays et les ramène sains et saufs dans leurs villages, à l'ombre de leurs cases. » Les assistants la cour est pleine de monde la tête courbée, les mains appuyées sur le front, répondent « Amina ! ». (Ainsi soit-il !)

Les captifs

La maison de Sitafa, notre hôte, est un spécimen accompli d'une installation d'homme riche à Bondoukou.

Sitafa est l'un des notables de l'endroit, le plus cossu peut-être. [Il a de la monnaie plein ses coffres, guinées anglaises et sachets de poudre d'or. il possède des pépites grosses comme le poing, je ne sais combien de mètres cubes de cauris.](#) Quinze femmes se disputent les honneurs de sa couche; une légion de captifs vaquent à son service.

« Captif » est, par parenthèse, l'euphémisme pour désigner ici l'esclave. Il existe, au reste, une différence marquée entre la situation du « captif » et l'esclavage tel qu'il est pratiqué sur d'autres points du continent noir. Le captif est, presque toujours, acheté tout enfant sur les marchés de l'intérieur, à la suite de guerres. Une fois chez son maître, il fait, en quelque sorte partie de la famille, prend femme dans la maisonnée et fait souche : il ne passe point de main en main comme un article d'échange, sinon en punition d'une faute grave. Souvent il est chargé de missions de confiance. C'est lui qui, pour le compte de son maître, colportera des marchandises, conduira une caravane de l'intérieur à la côte et recevra en retour une prime modique qui, peu à peu, lui constitue un pécule. Le maître, en plus d'un cas, lui donnera des marques d'attachement, lui fera en mourant un legs parfois important. Si le captif n'obtient pas sa liberté, sa descendance a chance de s'affranchir. J'ai vu un homme de position indépendante, ayant gagné dans le commerce une certaine fortune, dont le père était captif dans la famille de notre hôte. Ses relations avec la maison sont restées affectueuses. On se traite de part et d'autre comme de parent à parent. Le fils du captif, devenu notable, s'intitule lui-même « un homme de Sitafa » avec la fierté d'un cousinage illustre. Ici l'esclave n'est jamais exposé à être immolé en holocauste sur la tombe de son maître. Il n'en va pas de même dans les villages, dans le Sanwi, dans l'Indénié. Nous en avons eu maintes fois la preuve, tout récemment encore, non loin d'Ammoaconcrou, quand nous couvrons de notre protection et emmenions comme porteur un pauvre diable qui s'était réfugié dans notre camp où l'héritier du défunt avait eu l'audace de venir le réclamer, un coutelas de boucher à la main. En résumé, la position du captif, au moins dans cette partie du Soudan, n'est pas sans offrir quelque analogie avec celle du *famulus* antique.

Sitafa a autour de lui bon nombre de ces familiers, une cinquantaine environ. Le principe de la division du travail est strictement appliqué. Chacun a sa besogne déterminée, qui n'est jamais bien lourde et dont il s'acquitte à sa guise avec un sans-*façon* remarquable. Il y a le captif du cheval, le captif de la vache, celui des moutons et de la volaille, chacun spécialement préposé à la garde et aux soins de ces divers animaux ; le captif chargé de balayer la cour — une sinécure ! — le porte-clef ; l'homme qui prépare le repas et le lit du maître, etc., etc.

La maison de Sitafa

Les métiers de notre hôte sont multiples. Sitafa est un vrai Protée, tour à tour marchand, entrepositaire, courtier, changeur, entrepreneur de transport. « Homme illustre », cela va sans dire. « Homme de Dieu », pas pour un sou, pratiquant la manœuvre des faux poids ou le jeu des deux balances, une pour la vente, l'autre pour les achats, avec une effronterie qu'eût enviée Robert-Macaire. Ce qui n'empêche pas le drôle de faire ses salâms à grands gestes, pour la galerie, en suppliant Allah de bénir son petit commerce. Bon diable au demeurant, et grossier comme pain d'orge. Mais son industrie maîtresse est celle de *diatiké* ou logeur. C'est lui qui héberge les voyageurs et les caravanes. Il est le Grand-Hôtel de l'endroit.

La maison occupe un espace très vaste. C'est une façon de caravansérail, une suite de cours encadrées de bâtisses en terre, très basses, crevassées, fleurant la crasse et la moisissure séculaires. Une entrée unique pour les gens et pour le bétail. On y accède par un labyrinthe de ruelles les plus étranglées de la ville, parmi les monceaux d'ordures et de déjections où il est difficile de ne pas piétiner. L'habitation principale, située dans la première cour, ce qui lui vaut le privilège de servir de passage à la valetaille et aux animaux domestiques, rappelle en petit la préau d'une maison centrale quatre murs percés d'une demi-douzaine de cellules sans jour, sans air, où l'on ne pénètre qu'en se courbant. Les murailles ont trois pieds d'épaisseur ; le plafond, de perches entrecroisées qui supporte la terrasse, est à peine élevé de deux mètres. L'intérieur de ces antres est égayé par un badigeon de bouse, de vache. La vermine y pullule : punaises, cancrelats,

araignées grosses comme des crabes. La température, nuit et jour, n'y descend jamais au-dessous de 30 degrés. Impossible d'y fermer l'œil. Le soir venu, nous traînons nos couchettes dans la cour, préférable à tous égards, en dépit de la promiscuité qui y règne et des senteurs qu'elle exhale. Et la nuit se passe tant bien que mal, tandis qu'autour de nous, les gens jacassent, vont, viennent, procèdent avec la candeur des premiers âges à la satisfaction de leurs exigences les plus intimes, se soulagent ici ou là, au petit bonheur.

La plus grande souffrance provient du manque d'eau. Pas une source, pas un ruisseau : un simple marigot qui ne coule qu'à la saison des pluies. Le reste de l'année, on s'abreuve dans des puisards, autant de dépotoirs où les averses drainent les ignominies d'alentour. L'eau, filtrée avec le plus grand soin et bouillie, n'en garde pas moins une apparence savonneuse et une saveur ammoniacale qui soulèvent le cœur.

Et cependant, malgré la saleté repoussante, la vermine, la clientèle d'importuns suspendus à vos grègues dès le petit jour, les rassemblements de deux ou trois cents curieux que suscite la moindre tentative pour prendre une photographie, un croquis ; malgré les nuits plus fatigantes que les jours, malgré ses eaux empoisonnées, Bondoukou n'est pas sans attrait, à certaines heures. Lorsque le soir descend sur cette ville étrange ; quand les collines lointaines s'estompent de bleu sur l'horizon des forêts au moment où le bétail, éveillé de la torpeur du jour, s'ébroue dans les pâturages où les fidèles, après la prière, viennent prendre le frais, assis sur les racines du ficus, un grand calme, une paix souveraine semble envelopper cette petite cité marchande isolée à la lisière des bois.

Nous comptons partir dans cinq ou six jours si bien qu'on insiste pour nous retenir jusqu'à la fin de la lune. Trois semaines, ce serait un peu long. De Bondoukou à Kong on compte environ quinze jours. Le sentier, par places, est praticable aux bêtes de somme ; aussi ferons-nous le trajet partie à pied, partie à âne. Après nos trois mois de marche en forêt, nous échangerons volontiers la canne du piéton pour le bât de la bourrique.

De Kong, suivant les circonstances, nous regagnerons la côte, soit vers Grand-Bassam, par le bassin du Comoé, itinéraire déjà suivi par le capitaine Binger, soit par le Baoulé et la rivière Isi, régions encore inconnues. Toujours est-il que nous pressentons déjà le retour. Quant à la route, il nous serait difficile de rien préciser ici, plus que partout ailleurs, il faut vivre au jour la journée sans trop projeter pour le lendemain.

Cette lettre a chance de vous parvenir ; elle est confiée à ceux de nos porteurs dont la charge est épuisée et qui s'en retournent à la côte. Ces hommes, voyageant de compagnie, passeront vraisemblablement sans encombre. Quant aux courriers qui viennent vers nous, le dernier reçu datait du 25 février. Le précédent ne nous était pas parvenu. J'ignore si celui que nous attendons dans trois ou quatre jours aura plus de bonheur. Après celui-là, il nous sera impossible de lire des nouvelles de France avant notre retour au littoral. Ce silence nous sera pénible ; mais qu'y faire ? Il faut se résigner à l'inévitable.

MARCEL MONNIER.

PARIS, 20 AOÛT

BULLETIN DU JOUR
(*Le Temps*, 21 août 1892)

On a vu, par la lettre de notre correspondant, M. Marcel Monnier, un des compagnons de M. Binger en Guinée, que la commission mixte, chargée par les

gouvernements de France et d'Angleterre de procéder sur place à la délimitation de la frontière des possessions des deux États sur la Côte d'Or, avait dû suspendre ses travaux.

Au dire du capitaine Lang, chef de la mission anglaise, le texte de la convention franco-anglaise du 26 juin 1891, qu'il s'agissait d'exécuter, manquait de clarté. « La ligne, dit ce document, suivrait la frontière de Nougoua, sur le Tanoé, entre le Sanwi et le Broussa, l'Indénié et le Sahué, laissant le Broussa, le Aowin et le Sahué à l'Angleterre. Puis, la frontière couperait la route d'Annibélékrou au cap Coast-Castle, à égale distance de Débisou et d'Atiébendekrou et longerait, à une distance de dix kilomètres dans l'est, la route directe d'Annibélékrou à Bondoukou par Bodomfil et Dadiasi. »

Si nous avons reproduit ce passage de la convention, malgré les consonances barbares de la géographie africaine, c'est pour montrer comment pourrait être justifiée l'attitude du chef de la mission anglaise. Vraiment ! manquerait-il donc de clarté, ce texte qui, pour déterminer une frontière de trois cents kilomètres au plus, fixe non seulement le point de départ et le point d'arrivée, mais désigne le nom des pays attribués à l'Angleterre et à la France, et, en outre, établit la frontière parallèlement à une route, celle d'Annibélékrou à Bondoukou, qui est très connue en Angleterre, puisqu'elle a été explorée, en 1882-1883, par le voyageur anglais Lonsdale !

En réalité, le capitaine Lang a suscité au chef de la mission française, le capitaine Binger, des obstacles analogues à ceux que le capitaine Kenny avait opposés à M. Lamadon au cours de la délimitation de la frontière septentrionale de Sierra-Leone. Les objections sont les mêmes, l'attitude des chefs des deux missions anglaises est la même, et comme les travaux de délimitation étaient, en quelque sorte, simultanés, tout porte à croire que les instructions du capitaine Lang et du capitaine Kenny étaient identiques. Il est manifeste que le précédent cabinet anglais ne tenait pas à voir régler immédiatement ses questions pendantes dans l'Afrique occidentale, pas plus qu'il ne se souciait de donner suite aux engagements pris à l'égard du gouvernement français dans l'affaire de Terre-Neuve. Lord Salisbury se plaisait, dans ces derniers temps, à retarder la réalisation des conventions conclues antérieurement, de 1889 à 1891. Autant, après l'entente qui a suivi le partage du sultanat de Zanzibar entre l'Angleterre et l'Allemagne, le chef du cabinet anglais se montrait disposé à supprimer toute cause de difficulté avec la France, autant, dans les derniers mois de son ministère, lord Salisbury montrait manifestement l'intention de prendre une attitude moins cordiale. Qu'il s'agît du French Shore, de la côte occidentale d'Afrique, de la Côte d'Or, de Madagascar ou des Nouvelles-Hébrides, on remarquait un changement très notable dans la manière d'agir. Était-ce la conséquence d'un revirement de la politique extérieure du gouvernement anglais, ou bien le cabinet Salisbury voulait-il, par esprit de parti, créer à ceux qui étaient à la veille de lui succéder aux affaires une série d'embarras diplomatiques ? C'est là un point d'histoire politique qu'il ne nous appartient pas d'élucider. Nous n'avons pas à rechercher les causes de cette nouvelle attitude, parce que nous savons que la France n'y est pour rien nous constatons simplement des faits que nous avons déjà déplorés dès que nous les avons connus, et que nous déplorons encore parce qu'il y a tout intérêt, pour la France comme pour l'Angleterre, à régler en eux-mêmes tous les petits différends coloniaux qui surgissent, plus ou moins spontanément, en divers points du globe.

Nous ignorons quelles sont, à cet égard, les intentions du ministère Gladstone. Le nouveau ministre des affaires étrangères a bien prononcé à Whitechapel, au cours de la période électorale, un discours dans lequel il a fait une allusion discrète à la politique étrangère que suivrait le parti libéral s'il revenait aux affaires. Mais l'allusion n'est pas sans demander quelques éclaircissements. « Je suis persuadé, a dit lord Rosebery, que le gouvernement de M. Gladstone et son secrétaire d'État aux affaires étrangères, quel qu'il soit, ne rompent nullement avec la politique étrangère de lord Salisbury, pour autant que nous la connaissons, et si nos relations sont aussi excellentes qu'on l'affirme

avec les puissances étrangères, y compris la France, au sujet de laquelle il paraît y avoir quelque doute secret. »

Il y a à peine deux mois que lord Rosebery parlait ainsi. Le nouveau chef du Foreign-Office a toute facilité, à l'heure actuelle, de dissiper le « doute secret » qu'il paraissait avoir. Rien ne l'empêche, en conséquence, de donner à ses déclarations un peu nébuleuses les commentaires qu'elles doivent comporter, et il peut montrer par les instructions qu'il donnera à ses agents pour le règlement des problèmes coloniaux anglo-français, de laquelle des deux politiques de lord Salisbury il désire s'inspirer.

AFFAIRES COLONIALES

Guinée française
(*Le Temps*, 27 août 1892)

On nous télégraphie de Dakar, 25 août :

La mission Binger s'est embarquée à Grand-Bassam le 16 courant.

Le capitaine Binger a pris passage sur un navire de la Compagnie Fraissinet, qui a touché Dakar le 24 août et qui arrivera à Marseille dans les premiers jours du mois de septembre, le 5 probablement.

AFFAIRES COLONIALES

Guinée française
(*Le Temps*, 8 septembre 1892)

Nous avons annoncé hier l'arrivée à Marseille du *Stamboul*, ayant à son bord le capitaine Binger et le lieutenant Braulot.

Comme on le sait, après le refus des délégués anglais de poursuivre la délimitation, la mission Binger s'est disloquée à Kong, Elle est revenue en établissant d'excellents rapports avec toutes les populations qu'elle a visitées et dont la sympathie au moins est désormais acquise à la France. Pour ce motif, le docteur Crozat est rentré par le Sénégal, MM. Binger et Monnier sont descendus par le Diamoli et le Baoulé, et M. Braulot par les États de Boussa et de Barabi.

AU JOUR LE JOUR

L'arrivée du capitaine Binger
(*Le Temps*, 15 septembre 1892)

Le capitaine Binger est arrivé hier à Paris par l'express de 5 heures 54 ; il était en petite tenue, dolman bleu sans brandebourgs ni sabre. Une cinquantaine de personnes l'attendaient sur le quai, parmi lesquelles MM. Chaleil, chef du secrétariat particulier aux colonies, Deloncle, chef du bureau politique aux colonies, le commandant Napoléon Ney, représentant la Société d'économie industrielle et commerciale, Percher (Harry Alis), secrétaire général du comité de l'Afrique centrale, Verdier, un des pionniers de la côte occidentale d'Afrique, qui ravitailla à ses frais le capitaine Binger au moment

où, désespéré, abandonné à lui-même, sans ressources, isolé dans le petit village de Kong, l'explorateur se demandait avec anxiété s'il ne devait pas revenir en arrière. Citons encore parmi les personnes présentes au moment de la descente du train du capitaine Binger, M. Duprat, directeur de la Société des Chargeurs réunis, et un grand nombre de notabilités du monde géographique.

Le capitaine Binger a fait le voyage de Marseille à Paris en compagnie de sa jeune femme et d'un de ses compagnons d'exploration, le lieutenant Braulot. M. Marcel Monnier, un de ses compagnons, l'avait quitté aux Canaries, afin d'étudier certaines régions montagneuses. Le quatrième membre de la mission, le docteur Crozat, n'est point non plus rentré en France. C'est lui qui reprend le voyage du capitaine Ménard, tué, on le sait, au cours de la mission qu'il poursuivait du pays de Kong au haut Niger. Le capitaine Binger, pendant la conversation qu'il a eue avec M. le commandant Ney, a déclaré que le capitaine Ménard n'avait point, comme on l'avait dit, été assassiné au cours de son voyage d'exploration.

« J'ai entendu raconter de la bouche même des indigènes, a-t-il dit, que le capitaine avait été tué en voulant défendre son hôte. Lors de sa marche vers le Niger, il appuya la tentative d'un chef de village pour enlever le village d'un chef voisin. Il fut entouré par une troupe de beaucoup supérieure à la sienne et n'hésita pas, pour sauvegarder la vie de celui qui lui avait offert une généreuse hospitalité, à engager un combat meurtrier dans lequel il laissa la vie. »

À la descente du wagon, le capitaine Binger, après avoir embrassé M. Verdier, se rendit dans le cabinet du commissaire de surveillance administrative. Là, M. Chaleil, au nom du ministre de la manne et des colonies, lui adressa quelques paroles de remerciement pour sa conduite digne d'éloges et lui présenta au nom de M. Jamais, sous-secrétaire d'État, les témoignages de la sympathie la plus vive, en ajoutant que M. Jamais serait heureux d'avoir avec l'explorateur un long entretien.

M. Binger a remercié M. Chaleil de la sympathie de M. Jamais à son endroit. « Si je n'ai pas réussi complètement dans la tâche qu'on m'avait confiée, par suite de circonstances désastreuses que l'on connaît, a-t-il dit, du moins, malgré les exigences toujours plus grandes des Anglais, j'ai réussi à établir la délimitation des territoires de Ganne et de Diamara, qui, désormais, sont placés sous le protectorat français. J'ai acquis, en outre, l'assurance de la sympathie profonde des peuplades indigènes à l'égard de notre pays. Les Africains aiment la France et ils l'ont prouvé en facilitant les communications par l'établissement de routes plus directes jusqu'à la côte. Ils observeront scrupuleusement les traités.

Le commandant Napoléon Ney dit ensuite à l'explorateur quelques mots au nom de la Société de géographie industrielle et commerciale, qui compte bien que le capitaine Binger consentira à lui communiquer les précieux levés et documents recueillis au cours de son long et périlleux voyage.

Le capitaine Binger répond quelques mots au commandant Ney. Il raconte quelques incidents de son voyage, parmi lesquels son entrevue avec le lieutenant Mizon, qu'il a rencontré à Dakar. À une question qui lui est adressée au sujet de Monteil, l'explorateur dont on n'a plus aucune nouvelle et qui s'est engagé parmi les peuplades intérieures, M. Binger répond qu'il n'a pu obtenir au sujet de M. Monteil aucun renseignement. Il craint que l'explorateur n'ait péri, comme tant d'autres, assassiné par des fanatiques.

La réception terminée, le capitaine Binger sort dans la cour intérieure, où la foule lui fait une ovation enthousiaste.

Le capitaine Binger a rendu compte à M. Carnot [président de la République] de sa dernière mission à la côte de l'Ivoire. — Le capitaine a présenté au président quelques exemplaires de la belle collection de photographies que rapporte la mission.

Les clichés, au nombre de 1.200, ont été tirés par M. Marcel Monnier, un des compagnons de voyage du capitaine Binger.

M. Bourgeois, ministre de l'instruction publique, sur la demande du capitaine Binger, va probablement mettre à sa disposition, pour la deuxième quinzaine de novembre, une partie des édifices de l'École des beaux-arts, quai Malaquais, pour y exposer cette collection de photographies, qui sera, certes, la plus belle qui ait été rapportée d'Afrique.

UN VOYAGE DE DÉLIMITATION

LA MISSION BINGER (*Le Temps*, 26 octobre 1892)

Kong, 5-13 juin 1892.

Près de six mois écoulés — de marches et de contre-marches, d'étapes bien dures parfois, attrayantes toujours ; tant de journées vécues dans cette intimité du campement que l'éloignement de la patrie, les joies et les épreuves fraternellement partagées rendent si douce, et notre petit cercle va se rompre. Le docteur Crozat, se dirigeant vers le Nord, gagnera les États de notre allié Tiéba, dont il a déjà été l'hôte : il rentrera en France par Bammako et le Sénégal. Le lieutenant Braulot ralliera la rive gauche du Comoé et effectuera son retour vers Grand-Bassam en explorant le Barabo. Le capitaine Binger et votre serviteur descendront par le Djimini et s'il est possible le Diammala et le Baoulé.

Le docteur devait se mettre à la recherche de M. le capitaine Ménard dont on avait perdu les traces depuis son passage à Kong, en décembre dernier, et sur le sort duquel on n'était pas sans inquiétudes. Ces craintes n'étaient que trop fondées. Le 7 juin, le noir Amon, messenger envoyé d'Assinie, arrivait au camp. Il était en route depuis cinquante-huit jours ; mainte fois arrêté, il avait accompli sa mission avec une persévérance et une énergie bien rares chez les indigènes du littoral. Pourquoi faut-il qu'à la joie éprouvée à la réception de ce courrier — le premier courrier d'Europe distribué à Kong — se mêle une impression funèbre ? Une dépêche du gouverneur du Sénégal transmise par le résident de Grand-Bassam nous apprenait que M. le capitaine Ménard et cinq de ses tirailleurs sénégalais auraient été massacrés par les gens de Samory, non loin de Sakhala.

La nouvelle du désastre aurait été apportée aux premiers postes français par deux hommes de l'escorte échappés à grand'peine. Le malheur ne semble donc que trop certain. Un seul doute subsisterait relativement à l'endroit où Ménard aurait succombé, la position indiquée par le télégramme officiel dans le sud-ouest de Kong se trouvant manifestement en dehors de l'itinéraire du voyageur qui, de Kong, inclinait sensiblement au nord-est. À coup sûr, les chefs de Kong ont eu connaissance de ces faits. S'ils n'en ont soufflé mot, se contentant de répondre, lorsque nous nous informions de notre compatriote, qu'ils l'avaient vu partir en bonne santé, on ne saurait pour cela les accuser de fourberie. En pareille matière, la plupart des noirs agissent sous l'empire de ce sentiment, qui nous fait hésiter longtemps avant d'affliger un ami par l'annonce d'une mauvaise nouvelle. Ils attendront jusqu'au dernier moment ; c'est à la fin d'une longue conversation sur des sujets sans importance, après mille parenthèses et circonlocutions, au moment de prendre congé, qu'ils transmettront leur triste message. Nous devons en avoir la preuve peu de jours après. Quoi qu'il en soit, la mission du

docteur Crozat devra se borner maintenant à recueillir quelques renseignements plus précis sur les circonstances dans lesquelles a péri le capitaine Ménard et, s'il est possible, les papiers du voyageur.

Visite au camp

Du 8 au 10, nous avons fait visite au roi, dans son camp. La colonne est campée à trente kilomètres environ au nord-est de Kong. C'est moins une force destinée à prendre l'offensive qu'un corps d'observation à l'effet de surveiller les Palagras, peuplade pillarde, dont les maraudeurs avaient à plusieurs reprises rançonné les caravanes se dirigeant soit dans l'Ouest, par Nafana, vers Sakhala et Tingréla, soit au nord vers Bobodioulassou. Le poste, situé à distance égale des deux routes, peut assurer, dans une certaine mesure, la sécurité des communications.

Six heures de marche en terrain découvert, sous une réverbération aveuglante. Nous traversons trois villages, que des enceintes palissadées, édifiées récemment, mettent à l'abri d'un coup de main. Un quatrième village, beaucoup plus vaste que les précédents, aux cases toutes neuves. C'est là le camp. Pour le moment, il est fort dégarni, la majeure partie des effectifs ayant été congédiée pour procéder, en temps utile, à la récolte du maïs et du sorgho. Kong, en effet, n'entretient point d'armée permanente. Chez ce peuple de marchands et de cultivateurs, le fait de porter les armes constitue un accident, non un métier. D'ailleurs, il ne s'agit point ici d'une guerre au sens exact du mot. Aucun des adversaires ne paraît se soucier d'en venir aux mains. Tout se borne à quelques razzias. Les hostilités peuvent se prolonger pendant un an et plus sans que, de part et d'autre, le chiffre des morts et des blessés atteigne la centaine. Il y a bientôt trois ans que les gens de Kong ont entrepris de mettre un terme aux déprédations des Palagas. Ils leur ont déjà fait bon nombre de prisonniers. Aussi l'issue n'est-elle pas douteuse. Les pillards, découragés, ne sauraient tarder à se soumettre. Si longue qu'ait été la campagne, elle n'aura pas coûté beaucoup de sang et, les hostilités terminées, le poste établi naguère pour la défense du territoire subsistera comme village. Les soldats qui l'occupaient y feront venir leurs familles et reprendront leur ancien état de tisserands ou de cultivateurs. L'endroit continuera à être désigné sous le nom de « Dakhara » (le Camp). Quantité de villages, et des plus importants, aussi bien dans le pays de Kong que dans le Bondoukou, le Djimini et l'Anno, n'ont pas eu d'autre origine. Leur seul nom évoque leur histoire. La position, à vrai dire, me paraît se prêter médiocrement à une installation définitive. Le sol est sablonneux, la chaleur extrême, l'eau rare encore faut-il aller la puiser à près d'un kilomètre du village dans les cavités d'un marigot qui ne coule qu'après les grandes pluies.

Si les troupes se sont dispersées, l'état-major est au complet. Tous les famas (grands-chefs) sont demeurés au camp, près du roi. Tous assistaient, une heure au plus après notre arrivée, à l'audience solennelle que nous donnait Karamokho-Oulé-Ouattara. Assis en demi-cercle, un peu en arrière du maître, sur des nattes ou sur des peaux de bœuf, ils avaient, pour la circonstance, revêtu leurs plus beaux atours les *boubous* surchargés d'amulettes, sachets de cuir renfermant des versets du Koran, rondelles de cuivre ou de fer blanc curieusement martelées, toute une quincaillerie destinée, dans l'esprit de son possesseur, à le préserver des coups de l'ennemi. Les coiffures étaient des plus variées, depuis le bonnet de Kong, en forme de bonnet phrygien, jusqu'au casque de guerre, en grosse paille, pointu comme un chapeau chinois et hérissé de plumes de vautour.

Karamokho-Oulé est un homme d'environ soixante-quinze ans, de physionomie très fine, le teint assez clair, presque jaune. Les yeux sont vifs. La mâchoire dégarnie met sur les lèvres pincées un pli d'expression quelque peu narquoise mais l'ensemble des traits est d'une grande douceur, d'une majesté simple, quasi paternelle. Un collier de barbe blanche encadre ce visage d'ascète, éclairé d'un sourire. C'est assurément, avec

l'almamy de Bondoukou, la plus remarquable figure de noir que nous ayons vue jusqu'ici.

Au rebours des chefs, le roi était vêtu sans le moindre appareil : un ample boubou en tissu de coton très fin, d'une blancheur immaculée. Pas un ornement, ni collier, ni amulette, rien qu'un lourd chapelet à gros grains roulé autour du poignet. Ouvert sur ses genoux, un bel exemplaire du Koran qu'il feuillette avec amour — un cadeau de Binger qui le lui avait fait parvenir par le capitaine Ménard.

Ceci n'est qu'une entrevue de parade. On y cause peu. Un échange de compliments, suivi d'un rapide résumé de notre voyage et des menus événements survenus à Kong depuis notre arrivée : rien de plus. Encore le récit en est-il fait par un tiers, Bafotéké, notre hôte de Kong, qui nous a accompagnés. Il en est de même dans la plupart des palabres. L'étiquette veut que les interlocuteurs conversent par l'intermédiaire de porteparoles.

Bien différentes furent les causeries intimes que nous eûmes, le soir même et le lendemain, avec le roi, dans sa case ou dans la nôtre. Le ton cordial de l'entretien, les petits soins dont nous sommes entourés, tout nous prouve que nous sommes bien chez un ami. Il a voulu procéder lui-même à notre installation dans des cases fort propres dont les alentours avaient été scrupuleusement balayés. Ce musulman, qui ne boit aucune liqueur fermentée, avait poussé la prévenance jusqu'à faire préparer pour ses hôtes force jarres de dôlo (bière de maïs). Et sa joie de revoir le chef blanc, le ton d'affectueux intérêt avec lequel il questionna Binger sur son voyage, sur sa santé, sur la France dont, plus que jamais, il se proclame l'allié fidèle ! Tout cela n'est point joué. C'est la sincérité même. Karamokho-Oulé nous parle de son désir de voir à bref délai les relations commerciales s'établir entre le pays de Kong et les postes français de la côte. Mais la côte est si loin, les chemins si peu sûrs. Ses gens viendront à nous pourtant, ils viendront aussitôt après la saison des pluies. Rien de plus manifeste que cette impatience d'entrer en rapports suivis avec nous. Toutefois, nous sentons fort bien que la promesse n'aura son effet qu'autant que nous viendrons prendre, en quelque sorte, nos futurs clients par la main pour les amener au littoral. Seuls ils n'oseraient entreprendre un tel voyage, à travers la région des forêts, parmi, des populations inconnues, le long d'un fleuve où le mauvais vouloir des chefs riverains interdirait le passage à leurs pirogues, ou confisquerait leurs marchandises. Il faudra leur prouver *de visu* que ces craintes ne sont point fondées, que la route est libre et qu'à l'ombre de notre pavillon, la police est faite sur le Comoé, la navigation sûre. La tâche est aisée. Ce ne sera point une œuvre de longue haleine. Elle peut être menée à bien en quelques mois, à bien peu de frais, et ce qui est l'essentiel avec les seules ressources du budget local. Il suffit de vouloir. Mais, jusque-là, les aspirations du peuple de Kong vers notre civilisation resteront forcément à l'état de sympathies platoniques. Il n'en est pas moins remarquable de les voir, dès à présent, s'affirmer avec cette énergie, de constater à quel point est vivace l'instinct qui pousse ces populations énergiques, laborieuses, industrielles à élargir leur champ d'action.

Notre premier entretien avec Karamokho-Oulé eut lieu le soir et se prolongea jusqu'à une heure assez avancée. Jamais je n'oublierai la scène ni le décor le vieux chef, de blanc vêtu, assis sur le seuil de sa grande case ronde, en forme de ruche; çà et là, dans la cour entourée d'une palissade de bambou, des groupes de serviteurs allongés autour des feux ; devant leurs huttes dans un coin, un cheval à l'entrave, hennissant à la lune. Tout cela noyé dans une vapeur bleue de rêve. L'heure, le lieu, le silence de la nuit tropicale évoquaient pour nous le temps des rois pasteurs. Jamais je n'ai ressenti plus profondément l'impression des âges bibliques.

Notre deuxième journée au camp a été consacrée aux cadeaux réciproques, ainsi qu'aux visites des différents chefs. Le roi a reçu quelques armes, des étoffes, un « boubou » richement brodé. En retour, il nous a offert un bœuf et plusieurs Calebasses d'un lait délicieux. Les noirs n'usent point du laitage, « une boisson bonne pour les

captifs », disent-ils ; toutefois, ils ne sont nullement scandalisés de ne pas nous voir partager leur répugnance. Autre race, autres goûts ; ils admettent fort bien que la boisson dont ils font fi soit appréciée des blancs. Puis ce sont, arrivant à la file, cinq ou six grandes jarres de dolo, chacune de la contenance d'une forte barrique. Aussi, notre personnel est-il bientôt d'humeur expansive et folâtre ; sa joie se traduit par d'interminables chants autour des feux, où les quartiers de viande rissent sur des baguettes, par des tam-tams improvisés, lesquels feront rage une bonne partie de la soirée, en dépit de la longue et pénible étape de retour que nous réserve le lendemain.

Durant tout l'après-midi, les chefs ont envahi nos cases. La séance est toujours très longue. Le visiteur s'installe, sans que la venue d'un nouveau personnage le détermine à quitter la place. Bientôt c'est un encombrement. L'entretien, jamais très animé, est coupé de terribles pauses durant lesquelles ces messieurs restent assis sur leurs talons, à nous contempler d'un air bienveillant, tout en jouant négligemment du chasse-mouches une queue de vache sans lequel un homme d'un certain rang ne saurait paraître en public. Au moment de sortir, ils nous prennent la main, la portent à leur front en répétant que rien désormais ne saurait briser le pacte d'amitié qui nous lie. Cela est dit d'un ton pénétré qui ne laisse pas place au doute. On sent que ces gens-là ont conscience d'accomplir un acte grave. C'est, de leur part, un engagement mûrement réfléchi qu'ils sont décidés à tenir.

Nous avons résolu de repartir de nuit, profitant de la pleine lune, afin d'échapper à la réverbération solaire sur les plaines déboisées tant nous avons fort souffert à l'aller. Il était à peine deux heures et demie quand notre petite troupe sortait du camp. En dépit de l'heure, Karamokho-Oulé était debout, prêt à nous accompagner un bout de chemin. Tout en marchant, appuyé sur une courte lance, en guise de bâton, il donnait à notre diatiké ses dernières instructions afin que nos saufs-conduits fussent préparés des notre retour à la ville. Ces saufs-conduits nous assureront bon accueil de la part de tous les chefs en relations plus ou moins suivies avec Kong. En ce qui concerne le docteur Crozat, le roi insiste pour qu'il ne prenne pas, ainsi qu'il en avait l'intention, la route directe de Sakhala, route dangereuse, dit-il. Jamory, l'un de ses chefs, se chargera de le faire passer un peu plus au nord par un itinéraire plus long, mais sûr. Il voyagera sous sa sauvegarde pendant quinze ou vingt jours, jusqu'à la route de Tingréla. Dans tous les actes de Karamokho-Oulé et de ses famas se révèle cette préoccupation constante d'assurer, dans la mesure du possible, la sécurité des blancs, leurs hôtes, leurs alliés. Le vieux roi notamment qui, lors du premier voyage de Binger, n'a pas craint de braver — et a su retourner — l'opinion publique en accueillant le nouveau venu malgré les clameurs de la foule ignorante, celui-là est à coup sûr un ami. Le tremblement de sa voix, la façon dont il nous prend les mains, au moment de nous quitter, en disent long. Oui, il est heureux d'avoir revu, une fois encore, le chef blanc ; il est bien vieux : qui sait si nous nous retrouverons jamais face à face ? Mais quoi qu'il arrive, lui et les siens resteront fidèles à leurs promesses. Il y avait tout cela dans le geste d'adieu du vieillard, les mains tendues, son fin visage levé vers les étoiles. Un seul serviteur l'accompagnait. Autour de nous, un grand silence. Sur la plaine, piquée d'arbres grêles, pas un cri d'insecte ou d'oiseau ; pas un frisson, dans les hautes herbes, sur les paillo~~tes~~tes du camp endormi. Et j'ai trouvé je ne sais quel charme indéfinissable, une pointe de mélancolie très douce, à cette séparation sans appareil, la nuit, sur un sentier désert.

Départ de Kong

Le docteur s'est mis en route le 11 au matin, et M. Braulot, le 12. Nous avons escorté nos amis jusqu'à un kilomètre de la ville et nous aurions poussé beaucoup plus loin, n'était la nécessité de brusquer des adieux toujours pénibles. Certes, nous comptons bien nous retrouver réunis, sains et saufs, avant qu'il soit trop longtemps. Néanmoins, c'est là un de ces moments où l'homme le plus maître de lui ne peut demeurer impassible, une de ces minutes où le cœur bat plus vite. Les souhaits

échangés, rapides, on s'embrasse et en selle. Un dernier appel auquel celui qui part répond sans se retourner, la voix un peu changée. Et bientôt la silhouette du voyageur et du bourriquot disparaît, au revers du plateau, dans les herbes.

Nous voici seuls, Binger et moi, hâtant nos préparatifs, expédiant nos visites d'adieu. Une bonne partie de la journée est employée à parcourir les différents quartiers, à échanger quelques paroles avec les notables assis sur des nattes devant leur porte, égrenant leur chapelet. À plusieurs reprises, il nous faut traverser la place du marché, plus animée que jamais. C'est jour de grand marché : trois à quatre mille personnes s'y bousculent autour des étalages en plein vent, des marchandes de kola, de sel, de tissus de coton roulés en bandelettes, de nattes et de paniers. Sur le poudroiement de poussière soulevé par les promeneurs, la fumée des fritures traîne comme une gaze bleue, et les petites vendeuses de galettes à la farine de mil roulées dans du miel, la corbeille en équilibre sur la tête se frayent un passage au plus épais de la cohue, en jetant leur appel au client, d'une voix suraiguë, plaintive, qui domine toutes les autres rumeurs : *Niomis, baba é !* « Pères, voici des crêpes ! » Pendant des heures, nous allons à travers ce labyrinthe de ruelles, bordé de maisons de terre, faisant halte de ci de là dans un carrefour près d'un groupe où nous avons reconnu quelque figure amie, à l'entrée d'une mosquée au minaret pyramidal vers laquelle des fidèles s'acheminent pour la prière de quatre heures. Nous passons en revue les corps de métier, le quartier des teinturiers avec ses cinq cents puits où les cotonnades mijotent dans l'indigo, celui des tisserands jouant de la navette, de l'aube au coucher du soleil, dans leur cage de perches, à l'ombre des ficus. Et, chemin faisant, dans le murmure affairé de la grande ville, nous éprouvons une impression singulière à contempler, pour la dernière fois peut-être, cette cité soudanienne que dore le soleil couchant, cette métropole commerçante dont, il y a trois ans à peine, le monde civilisé ignorait encore l'existence. Des six Européens qui l'ont visitée, quatre survivent. Y reviendront-ils jamais ? Quel laps de temps s'écoulera avant que d'autres mains reprennent l'œuvre commencée, créant un courant de trafic régulier entre Kong et la mer ? Autant de points d'interrogation dont nous jalonnions notre promenade, tout en regagnant, à la nuit tombante, notre campement, où de nombreux visiteurs attendaient.

Dans la foule qui guettait notre retour, un messenger du roi. Cet homme vient nous confirmer la mort du capitaine Ménard. Par un sentiment de délicatesse bien remarquable, mais qui n'est pas rare chez les noirs, les chefs de Kong n'y avaient pas fait jusqu'ici la moindre allusion, ne voulant point affliger leurs hôtes et gêner la joie d'une réception amicale par une aussi triste nouvelle. Mais, au moment de nous séparer, ils ne peuvent nous laisser ignorer le sort de notre infortuné compatriote. Et les détails suivent, très précis. Le capitaine a succombé, il y a trois mois environ, près de Séguéla, dans le Ouassoulou et non du côté de Sakhala, dans le Ouorodougou, comme l'indiquait le télégramme officiel transmis de Grand-Bassam. Il se trouvait depuis plusieurs semaines chez un chef, Fakourou Bamba, dont le village fut assailli par des bandes de Samory. C'est en s'efforçant de protéger son hôte que Ménard a péri. Attaqués par un ennemi très supérieur en nombre, les hommes de Fakourou Bamba lâchèrent pied ; Ménard et cinq de ses tirailleurs sénégalais furent massacrés après une défense héroïque. Le narrateur débite son récit d'une voix très basse, en phrases hachées, rapides. L'assistance écoute, visiblement émue. Dans ces régions où la maxime « Malheur aux vaincus » est trop souvent de règle, où le trépas d'un voyageur compromet parfois le succès des explorations à venir, on pouvait craindre qu'un tel malheur n'éveillât pas chez l'indigène une sympathie si spontanée et si touchante. Mais non. La catastrophe n'a porté aucune atteinte au prestige de la France. L'impression générale est plutôt un sentiment d'admiration pour le mort. Le messenger, en terminant, a soin de répéter à plusieurs reprises : « Il faut que vous sachiez que votre frère (aux yeux des noirs tous les blancs sont frères) est tombé en défendant son hôte » Et, de tous côtés, dans l'auditoire, des voix graves ajoutent : « Cela, c'est bien » Et tout en

écoutant, dans la nuit subitement venue, avec cette sensation de tristesse et d'angoisse que l'isolement, l'étrangeté du lieu où nous sommes, rendent plus cuisante, nous avons la consolation de nous dire que cette mort, du moins, n'aura pas été inutile ; que le soldat, dont la dépouille gît quelque part au fond du bois, a bien servi la France et rehaussé encore aux yeux de ces populations impressionnables le bon renom de notre pays.

Les visites d'adieu ont continué très tard, dans la soirée. Lorsque nous levons le camp, une heure avant le jour, nombre de gens nous accompagnent jusqu'au marigot, à un quart de lieue de la ville. Parmi eux, notre ami Mokossia, le boucher-un personnage considérable dans une cité musulmane. Son adieu dans sa forme un peu précieuse, vaut qu'on le cite. Il témoigne d'une subtilité de sentiments qui, de prime abord, surprend dans un pareil milieu.

« Je suis, nous dit-il, heureux et fâché de votre départ heureux, parce que vous devez être contents vous-mêmes de regagner votre pays fâché, parce que je vois partir des amis. » D'autres s'écrient : « Allez, mais revenez-nous vite ! » Plusieurs ajoutent en nous serrant la main : « Salue de ma part ta mère. »

Chez Brahima-Ouattara

13-19 juin.

Cinq étapes en terrain découvert, dont deux assez pénibles, l'avant-dernière notamment, où l'on franchit, huit heures durant, la région complètement déserte qui sert de frontière entre le pays de Kong et le Djimini. C'est de nouveau le voyage à pied. Il nous a fallu laisser à Kong les bourriques achetées à Bondoukou. Ces quadrupèdes considérés désormais comme fétiches, n'ont point accès dans le Djimini.

Notre petite troupe ne compte plus à présent, nous compris, que vingt-six personnes. Nos porteurs agnis, si démoralisés jusqu'ici, marchent presque allègrement. Enfin, disent-ils, ils voient le soleil se lever à leur gauche ; ils ont le visage tourné vers le pays de Krinjabo. Ces bonnes dispositions dureront-elles ? Pour qui connaît le caractère mobile, indiscipliné, le peu de résistance de cette race, il est permis d'en douter. Dieu sait ce qu'ils nous ont fait souffrir jusqu'ici et ce qu'ils nous réservent !

Dans cette première partie de la route, une seule localité importante, Ouandarama, très grosse bourgade composée de trois villages habités par des populations d'origines très diverses, Mandis-Ligouy, Dioulas et Kifirris. Ces derniers représentent l'élément autochtone, qui n'est point beau. La taille est élevée, la carrure puissante, mais les attaches sont grossières, le crâne déprimé, la face bestiale. On ne se les représente guère autrement qu'un fardeau sur la tête ou la pioche à la main. Bons cultivateurs. Leur outil, une sorte de houe en bois dur, renforcée d'une armature de fer forgée dans le pays ; leurs armes, la lance et la flèche. Ils sont vêtus beaucoup plus sommairement que la plupart des indigènes de ces régions. Un lambeau de cotonnade, ou même une bande de fou (écorce d'arbre assouplie à coups de maillet). Parmi les femmes, beaucoup n'ont pour tout costume qu'une ceinture de coquillages (cauris), parfois une simple cordelette à laquelle est suspendu un petit carré de bois ou d'ivoire en manière de feuille de vigne. Quelques-unes prétendent s'embellir en se perforant la lèvre inférieure et en passant dans l'ouverture une longue cheville en roseau. Point d'autres bijoux que de lourds bracelets, des bagues en fer grossièrement martelé.

Tout autre est le reste de la population, en particulier la fraction Dioula, chez qui l'on retrouve le type du Kong, intelligent, éveillé, le souci du vêtement, de la maison solide. C'est elle qui occupe ici la situation prépondérante. Le chef de Brandarama lui-même, Péminian, vieux brave homme assez insignifiant, subit cette influence qu'exerce sur lui notre hôte, Karamokho-Sirifé, un musulman. C'est un commencement de prise de possession. À la mort du chef actuel, ce Karamokho aura quelque chance de prendre sa place, auquel cas les Dioulas de Kong compteraient, en fait, une colonie de plus.

Toujours est-il que Ouandarama, déjà la ville la plus peuplée du Djimini, située à proximité d'un ruisseau aux eaux excellentes, au centre d'un pays cultivé, tend à se développer et à devenir une station de premier ordre sur la route que devront suivre les caravanes qui se rendront de Kong au littoral.

Bien différente est la capitale, Dakhara, un grand village, mais d'aspect assez triste, sans la moindre animation, étrangement dépeuplé, où l'on ne compte plus les cases abandonnées, menaçant ruine. Là réside, ou est censé résider le roi, Domba-Ouattara, celui qui reçut Binger en 1889 et conclut le traité plaçant le pays sous notre protectorat. Mais on ne le voit plus. Il est malade, nous dit-on d'un ton un peu singulier. Ceci signifie tout bonnement qu'il est mort. C'était déjà, il y a trois ans, un homme usé, laissant le soin des affaires à son frère. Ce frère, Brahima, est à l'heure actuelle le vrai roi. Mais il n'en prend pas le titre, répétant, comme les autres, que son frère est encore malade et ne peut quitter sa case. Cela dure depuis un an et plus. Il y a beau temps que le valétudinaire est passé de vie à trépas. Seulement, par suite d'une coutume très répandue dans ces contrées, personne n'est assez osé pour parler de cette mort. En effet, le premier soin d'un nouveau roi est de faire couper la tête au messager qui lui annonce le décès de son prédécesseur. Ce don de joyeux avènement est de nature à faire réfléchir les plus bavards. Chacun sait fort bien à quoi s'en tenir, mais on ne dit mot. C'est donc Brahima qui nous a reçus, et de façon très amicale. Nous avons même dû, sur ses instances, rester ses hôtes pendant deux jours. C'était, au surplus, le minimum de temps nécessaire pour échanger quelques paroles sérieuses. Il est, en effet, impossible d'expédier un entretien en une seule séance ; les noirs fixent difficilement leur attention sur un même sujet pendant plus de deux minutes, après quoi ils se déroberont et vous parleront de niaiseries. La meilleure part de leur vie est prise par des enfantillages. C'est ainsi que, le lendemain de notre arrivée, le grand événement qui occupa la cour et la ville fut une bataille entre un chien et un canard. Le caneton était très mal en point ; son propriétaire l'avait placé sous un panier avec le fol espoir de le voir revenir à la vie. Le roi, informé du fait-divers, y prenait le plus vif intérêt. À chaque instant, il interrompait la conversation pour envoyer prendre des nouvelles du volatile. Le messager revenait annoncer gravement que le blessé reposait — mot à mot « attendait la fraîcheur ».

Il fallait enfin un délai raisonnable afin de permettre au roi de préparer ses cadeaux. Il désirait, entre autres choses, nous faire présent d'un bœuf, mais pas d'un bœuf quelconque. Il lui fallait un animal de choix, de nuance spéciale et la bête avait dû être amenée de fort loin. Quand cette viande sur pied fit son apparition, nos hommes poussèrent des cris de joie. Brahima nous fit remarquer que le bœuf était rouge, en signe d'amitié !

MARCEL MONNIER.

DERNIÈRES NOUVELLES
(*Le Temps*, 8 décembre 1892)

Des décrets viennent d'être rendus à la date du 5 décembre qui nomment officier de la Légion d'honneur ... le capitaine d'infanterie de marine Binger.

Clozel, *Dix ans à la Côte d'Ivoire* :

La fâcheuse attitude des membres anglais de la commission n'avait pas permis à celle-ci d'accomplir son œuvre en Afrique ; mais les deux gouvernements se mirent d'accord et signèrent, le 12 juillet 1893, à Paris, une convention qui, complétant celle

du 10 août 1889 et du 26 juin 1891, déterminait la frontière orientale de la Côte d'Ivoire jusqu'au 9^e degré de latitude nord.

DERNIÈRES DÉPÊCHES
(*Le Temps*, 8 décembre 1892)

(Service Dalziel)

Dakar, 7 décembre.

Un bateau, qui relâche ici, a apporté la triste nouvelle de la mort du docteur Crozat, qui a succombé à la maladie dans les États de Tiéba.

Vous vous souvenez que Crozat avait été le compagnon de Quiquandon auprès de ce roi nègre, et qu'il avait fait un intéressant voyage vers le Mossi.

Cette année, après avoir accompagné le capitaine Binger dans sa récente mission de délimitation, il l'avait quitté pour rejoindre Sikasso, capitale de Tiéba, en suivant la route du capitaine Ménard. C'est au cours de ce voyage que la maladie l'a terrassé.

Le même bateau a apporté également des nouvelles de la mission Mizon. Elles sont datées d'Hi, sur la Bénoué.

Le voyage sur le Niger s'était effectué sans encombre et le chef de l'expédition comptait arriver très probablement à Yola, but de son voyage.

Société de géographie
(*Le Temps*, 22 avril 1894)

.....
7^o Prix Louise Bourbonnaud. M. Marcel Monnier, pour ses voyages dans les deux Amériques, à Java, au Japon, et pour la part qu'il a prise dans la mission du capitaine Binger à la Côte d'Ivoire (médaille d'or)

AFFAIRES COLONIALES
(*Le Temps*, 1^{er} octobre 1894)

On lit dans le *Petit Journal* :

L'explorateur Marcel Monnier, le compagnon du capitaine Binger, vient d'être victime d'un accident de voiture dans les montagnes du Jura. Il a été précipité dans un ravin et a reçu d'assez graves blessures.

Sa vie n'est heureusement pas en danger.

L'accident dont notre excellent collaborateur a été victime n'est, heureusement pas, aussi grave qu'on l'avait cru au premier abord. M. Marcel Monnier, dont nos lecteurs n'ont pas oublié les remarquables lettres sur la Côte d'Ivoire (voyage du capitaine Binger) et sur l'Exposition de Chicago, a bien voulu accepter de nous une mission nouvelle. Il partira le 14 ou, au plus tard, le 28 octobre, pour un très grand voyage dont les lecteurs du *Temps* auront le récit.

Sa première étape sera le Tonkin, où il devra résider assez longtemps pour pouvoir présenter un tableau fidèle de l'administration et de la vie dans notre nouvelle possession.
